

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$5.00
UNION POSTALE . . . \$8.00

Edition Hebdomadaire

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

M. BOURASSA ET LA
ST-JAMES LITERARY SOCIETY

Les journaux du matin ont fait quelque tapage autour d'un incident qui s'est produit hier soir à la St. James Literary Society. L'aventure, d'après le récit de la Gazette, est assez simple, encore que fort instructive, et elle ne nous a guère surpris. Elle fait trop naturellement suite à l'incident d'Ottawa, où, sous la menace de voies de fait, on a contraint le People's Forum à contredire une invitation, et à celle du Canadian Club de Montréal, où M. Lansing Lewis profitait de la présence de délégués étrangers pour injurier un absent et proposer sa radiation d'un club auquel celui-ci n'avait d'ailleurs jamais appartenu. Les procédés sont différents, mais l'état d'esprit ne diffère guère.

* * *

Du propre récit de la Gazette, il résulte :
1. Que le comité exécutif de la St. James Literary Society avait prié M. Bourassa de donner une conférence sous les auspices de la société ;

2. Que cette invitation avait été acceptée et que le sujet de la conférence avait été déterminé, l'orateur devant parler de la question bilingue au Canada ;

3. Que la majorité des membres présents à la réunion d'hier soir (le vote fut, paraît-il, de 28 contre 17) a répudié la parole de ses chefs et déchiré l'invitation faite au nom de la société par son comité exécutif, mais qu'elle n'a pas eu l'élémentaire courtoisie de couvrir sa résolution par écrit et de l'inscrire dans les registres de la société ;

4. Qu'elle a chargé l'un des sociétaires de faire auprès de M. Bourassa une démarche officielle, pour lui signifier qu'elle désire ne pas l'entendre et qu'en même temps elle s'est arrangée pour que le résultat de ses délibérations fut portée à la connaissance du public avant que le délégué ait eu le temps de faire une démarche quelconque.

Et cela suffirait au public pour juger de la dignité et de la courtoisie de la majorité.

* * *

Mais, puisqu'on a fait un certain tapage autour de l'incident, nous ajoutons au récit de la Gazette quelques nouvelles précisions. Elles feront mieux connaître la manière de ces messieurs.

L'invitation de la St. James Literary Society date du 9 juin 1915. Les mandataires de la société savaient donc parfaitement alors à quoi s'en tenir sur les sentiments de M. Bourassa en matière de relations impériales, aussi bien que sur la question bilingue : sa conférence sur la Langue française et ses droits avait été faite trois semaines plus tôt, et l'on avait délibérément l'honneur que la tourbe d'Ottawa avait empêché de parler.

L'invitation première, faite de vive voix, fut confirmée le 10 juin par une lettre de M. Walsh, secrétaire de la société. M. Walsh remerciait M. Bourassa d'avoir été "assez bon—kind enough" d'accepter l'invitation de parler "sur la question de la langue française au Canada". L'avisant que le comité exécutif avait fixé la conférence au 14 octobre et le priait de donner le titre précis de son travail parce que le programme des conférences devait être imprimé dans les premiers jours de juillet. La lettre se terminait naturellement par de nouveaux remerciements. "Veuillez accepter, disaient-ils, les remerciements de la société qui apprécie très vivement la bienveillance avec laquelle vous lui donnez un peu de votre temps précieux — Please accept the thanks of the society, who very greatly appreciate your willingness to give us some of your valuable time."

Le 22 septembre, l'assistant-secrétaire, M. John Bryson, transmettait à M. Bourassa le programme des conférences et ajoutait : "We are greatly indebted to you for your kindness in consenting to address the Society on the 14th of October, and we hope you will find it convenient to be present at some of our other Meetings during the Session. — Nous sommes très obligés de la bienveillance avec laquelle vous avez consenti à donner une conférence devant notre société le 14 octobre, et nous espérons que vous trouverez aussi le moyen d'assister à quelques-unes de nos autres réunions au cours de la saison."

Le 2 octobre, M. Bourassa, très pris par d'autres travaux, avait prié qu'on remit sa conférence à une date ultérieure, mais, le 5 octobre, au cours d'une conversation téléphonique, il le consentit à parler quand même le 14. M. Bryson lui écrivit aussitôt pour l'en remercier.

Et les choses en étaient là lorsque le 7, la majorité des membres désavoua le comité qui parlait en son nom depuis trois mois et le programme distribué depuis plus de dix jours. On comprend tout de même qu'elle ait préféré, pour sauver les apparences, charger l'un des sociétaires d'une commission verbale de l'insérer sa décision dans les archives, au bas de cette série de lettres et d'invitations. Le contraste est trop brutallement souligné le caractère de son attitude.

* * *

Nos lecteurs ne s'attendent point à trouver ici de protestations indignées, encore moins des plaintes, — pas même de l'énouement. Nous nous contentons de mettre sous les yeux du public les pièces du dossier : elles suffisent à fonder un jugement.

Il convient tout de même, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, de noter que, d'après la Gazette, c'est au lieutenant-colonel Hibbard, président de la Commission des Utilités publiques de la province, que revient l'honneur d'avoir dirigé l'attaque contre la décision du comité exécutif.

M. Hibbard, toujours d'après la Gazette, aurait même prononcé à ce propos "a strong imperialistic speech", un discours fortement impérialiste."

Cela ne lui fera pas autant d'honneur que s'il avait offert son épée à la métropole ; mais il est tout de même juste que cet exploit reste attaché à son nom.

Omer HEROUX.

LES AFFAIRES
BALKANIQUES

Les affaires d'Orient absorbent aujourd'hui l'attention publique. Les événements militaires sont reliés au second plan et tous les regards sont fixés sur les pays balkaniques, comme si le sort de l'Europe dépendait de ce qui se passe dans ce petit coin du monde.

La rupture des relations diplomatiques entre la Bulgarie et les puissances de l'Entente est sans aucun doute un événement capital dans le développement du conflit européen. D'aucuns prétendent que c'était une complication prévue et dont il ne faut pas s'émouvoir outre mesure ; qu'elle fera plus de tort à la Bulgarie qu'à toute autre nation. L'opinion anglaise, cependant, ne paraît pas rassurée. Elle se rend compte que la Grèce pourrait bien persister dans sa neutralité, par crainte de risquer son avenir dans une aventure dont l'issue est incertaine. Dans ce cas, les troupes anglo-françaises débarquées à Salonique ne s'affirmeront pas et il leur faudrait d'importantes renforts pour tenir en

échec l'offensive bulgare. Si l'on en croit les dépêches, dans les pays de l'Entente on entretient généralement l'espoir que le sentiment du peuple grec s'affirmera avec tant de force que le roi Constantin estimera préférable de s'incliner devant la volonté de la nation.

Le débarquement

à Salonique

Il paraît évident, en effet, que la grande majorité du peuple grec sympathise ouvertement avec les alliés. Les troupes anglo-françaises débarquées à Salonique ont reçu de la population le plus cordial accueil. Et la chose n'a rien qui doive surprendre. Les affinités entre l'Europe occidentale et la Grèce se marquent ici d'une façon frappante. M. Emile Faguet écrivait récemment de la Grèce : "Elle a accueilli depuis près d'un siècle nos savants et nos artistes avec une bienveillance et une sympathie toute particulière, toute française ; elle a des lois inspirées de nos lois ; elle a un tour de pensée et une phonétique de civilisation qui sont des reflets des nôtres. Notre pensée vit avec celle de la Grèce comme à l'unisson."

"La civilisation séculaire sait retrouver les siens. A un siècle presque de distance, Anglais, Français, Russes et Grecs, parce que nous sommes de même civilisation, nous nous retrouvons et nous nous cherchons des mains à travers l'espace. La civilisation gréco-latine a coulé dans nos veines, à nous Français, et, soit directement, soit, surtout, par notre entremise, dans les veines des Anglais et des Russes. Maintenant elle nous réunit tous contre ceux qui ont si mal compris ses grandes leçons de grandeur d'âme, de libéralisme et de justice."

La Grèce se souvient aussi de Navarin. Un avenir prochain dira si elle doit aller au-delà du souvenir. En attendant, le débarquement des troupes françaises à Salonique fait gloire. Le gouvernement hellénique a dû protester, pour sauver le principe, contre la violation de la neutralité de son territoire. L'Allemagne, de son côté, a protesté auprès du gouvernement grec, renvoyant aux alliés les reproches sanglants que lui a attirés de toutes parts l'envahissement de la Belgique.

Nous ne reviendrons pas sur la séance de la Chambre hellénique où M. Venizelos, interpellé sur la question de neutralité soulevée par le débarquement des troupes alliées, a exposé la situation avec la plus grande franchise. Les dépêches ont dit là-dessus ce qu'il fallait. Du reste, depuis la chute du cabinet Venizelos, la situation n'a pas été modifiée en ce qui concerne le corps de débarquement.

Le fait est que, théoriquement, la neutralité grecque n'existe plus, du consentement de la Grèce elle-même. Même dans le cas où la Bulgarie attaquerait, la Grèce restant en dehors du conflit, le corps expéditionnaire français qui se porte au secours des Serbes ne violerait pas la neutralité grecque. Comme le faisait récemment remarquer M. Chérade, au point de vue du droit international, les alliés peuvent passer par Salonique sans porter directement atteinte à cette neutralité.

La Grèce, dit-il, ne s'est pas refusée à ce que les alliés prennent comme base d'opération contre les Dardanelles les lies hellènes de Lemnos et de Mytilène. A plus forte raison des contingents alliés pourraient-ils transiter par Salonique, "car ce port est soumis à un régime spécial". En effet, une convention signée en mai 1914, entre la Grèce et l'Athènes, a donné à bail aux Serbes, pour cinquante ans, dans le port de Salonique, l'usage d'un territoire tête de ligne de la voie ferrée Salonique-Belgrade. C'est par ce territoire que la Serbie importe chez elle, sans contrôle, tout ce qu'elle juge lui être nécessaire.

"C'est d'ailleurs en raison de cette convention que le gouvernement de Berlin n'a pas pu protester, à Athènes, contre l'envoi en Serbie de tout le matériel de guerre qui, depuis le début des hostilités, est passé par Salonique."

Les forces serbes

Les Austro-Allemands, disent les dépêches, viennent de traverser les cours d'eau qui sont les frontières naturelles de la Serbie au nord et à l'ouest. Ils ont dû mettre en ligne des forces imposantes, appuyées par une formidable artillerie, pour réussir cette opération. Est-ce l'armée de 800,000 hommes annoncée depuis longtemps ? Pour tenir tête à cette invasion, on estime que la Serbie, sans compter l'aide que lui apporteront les alliés et qui sera plus particulièrement dirigée contre les Bulgares, peut disposer de six cent mille hommes. Cette formidable armée comprend tous les Serbes valides, de 18 à 60 ans.

Cependant, M. Emile Gallie, qui a passé par la Serbie en revenant de Constantinople où il avait été retenu neuf mois après l'ouverture des hostilités, confirme que tous les Serbes valides sont en armes. En effet, il a pu constater que tous les paysans portent leurs fusils même pour aller aux travaux des champs, afin d'être prêts à rejoindre leurs postes à la première alerte ; mais d'après les renseignements qu'il a recueillis, l'armée serbe, tous éléments réunis, comprend beaucoup plus que six cent mille hommes. A ce propos, il rapporte une conversation qu'il eut avec un vieux paysan aisé, qui portait lui-même un fusil, et à qui il avait demandé quelle était la force de l'armée serbe.

"Notre armée régulière compte, avec les réserves, 600,000 hommes, lui répondit son interlocuteur. Beaucoup d'hommes que vous voyez ici avec des fusils, et que vous verrez un peu partout dans le pays : ce sont des réserves. Sur ces 600,000 hommes, 100,000 sont en Albanie ; 200,000 sont affectés à la frontière bulgare ; il en reste 300,000 au prince Alexandre pour tenir tête aux Austro-Allemands."

"Mais quel sera le rôle des hommes armés et qui ne sont pas de la réserve ?

"De se battre comme les autres. Avez-vous une organisation, des cadres, des chefs ?

"Nous avons tout cela. Vous me permettez de ne pas entrer dans les détails, mais je vous répète que nous connaissons nos emplacements."

"Et quel serait l'effectif de ces éléments de second ordre ?

"Si les recensements effectués sont justes, nous aurons encore 600,000 hommes. Mais ce ne sont pas des éléments de second ordre ; ils sont de tout premier ordre. Total, donc, 1 million 200,000 combattants. Avec cela, nous saurons tenir nos ennemis en respect. Les trois-quarts de notre pays sont accidentés ; la défense en est d'autant plus facile.

Puis, voyez-vous, nous sommes non seulement décidés à nous faire tuer, chose toujours facile, mais aussi, mais surtout à vendre chère notre peau. Chacun de nous, avant de faire abandon de la sienne, en prendra compte à l'ennemi. Alors, faites le compte : combien devront être les Austro-Allemands pour avoir raison de nous ?

Le renseignement vaut ce qu'il vaut. M. Gallie avoue que le chiffre d'un million deux cent mille hommes l'avait laissé sceptique. Mais à Nisch, le lendemain, le chiffre lui fut confirmé, preuves en mains.

La Serbie a donc réalisé un effort colossal, qui n'est cependant pas au-dessus du patriotisme d'un peuple qui a déjà donné tant de preuves de sa merveilleuse vitalité ; qui est décidé à surmonter toutes les difficultés et à vaincre.

Uldéric TREMBLAY.

BILLET DU SOIR.

DIALOGUE... DES MORTS

Au comité d'organisation d'Hicks. Machin et Chose se trouvent soudain, nez à nez, dans le petit cabinet situé tout au fond, hermétiquement fermé, à la porte duquel peille un cerbère et où l'on reçoit les souscriptions des gens qui ne veulent pas se compromettre.

Machin. — Tiens, Chose, toi dis-moi ? Que viens-tu faire ici, toi, fripouille, est-ce que tu conspirais contre ton parti ?

Chose. — Des fois, ça se pourrait. D'ailleurs, je suis bien à l'aise pour le répondre, car tu ne viens pas ici pour l'enquêter du beau temps, je pense ?

Machin. — Non. Je savais fort bien avant de rentrer qu'il y avait des nuages à l'horizon du parti bien, ou du bien du parti. Mais je suis bien à l'aise pour venir ici, moi, j'en ai été si peu, du parti, depuis deux ou trois ans !

Chose. — C'est même cela qui devrait te consoler, car ne lui ayant rien donné, tu ne pouvais rien en attendre. Moi, c'est différent. J'ai tout oublié pour lui. Les promesses faites aux électeurs, les engagements pris envers mes amis, ce qui me restait de réputation, j'ai tout sacrifié. Et tu vois à quoi cela m'a avancé.

Machin. — Mais est-ce que tu n'as pas fait valoir tes titres, est-ce que tu n'as pas parlé de tes deux votes qui t'ont attiré tant d'embarras ?

Chose. — Bien sûr que je les ai fait valoir. Mais le doute est de ce qu'on n'a répondu ?

Machin. — Non. Mais je vois bien ce qu'on ne t'a pas donné.

Chose. — Eh bien ! on a eu le toupet de me dire : "Il y en a assez de compromis comme ça." On s'est débarrassé de L.P. et de L., il reste encore B. qui n'est pas très sûr, mais c'est un garçon si intelligent ! Vous comprenez que dans une élection, ce qui se fait en vertu d'une prétendue franchise, on ne peut pas prendre de risque.

Machin. — Comme ça on l'a reproché les deux... comment dirais-je, les deux évolutions ? Curieux, ça. A moi, on a reproché précisément de n'avoir pas su évoluer avec assez de souplesse, d'avoir évolué sans évoluer.

Chose. — Tu y mets bien des formes. On m'a dit simplement que, comme j'ai marqué à mes promesses deux fois et que je ne suis pas particulièrement populaire, j'aurais de la misère à passer. Eh bien ! mon vieux, ne suis-je dit avant d'entrer ici, si tu es évolué deux fois c'est pas une troisième fois qui te fera du tort.

Machin. — C'est comme moi. Je me suis dit : Puisqu'il faut évoluer, évolurons ! Et dans le secret de la confidence, j'ai apporté à Hicks un rancune contre le parti et mon secours.

Jacques COEUR.

COURS D'APOLOGÉTIQUE

(POUR LES DAMES.)

Un cours d'apologétique pour les dames et les jeunes filles sera inauguré, mardi prochain, 12 octobre, à trois heures, à l'Ecole d'Enseignement Supérieur, 1010 rue Sherbrooke ouest. Nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lectrices sur ce fait de toute première importance et qui mérite d'éveiller chez toutes les Canadiennes encore si foncièrement catholiques un profond et sympathique intérêt. Car il n'est pas d'œuvre plus opportune à l'heure actuelle, que de répandre une instruction religieuse vraiment solide : cette formation, qui n'est pas encore, nous devons l'avouer, suffisamment répandue, serait la base nécessaire et le point de départ d'une sérieuse rénovation sociale.

Ce cours répond d'ailleurs à un besoin très généralement exprimé et nul doute que les dames se feront un devoir d'y assister chaque semaine. La compétence du conférencier, le R. P. Loiseau, S. J., permet d'espérer un tel enseignement les plus fructueux résultats.

Nous tenons à féliciter les religieuses au zèle intelligent desquelles nous devons cette bonne initiative. Pour faciliter l'assistance à ces cours ouverts gratuitement au public des sièges seront réservés aux personnes portées de cartes de famille (\$5.00) ou personnelles (\$2.00).

(Communiqué)

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick vient de retrancher tous les permis de coupe de bois dont l'octroi a été mêlé aux fameuses souscriptions à la caisse électorale du gouvernement Flemming. Est-ce qu'on rembourse aussi les dites souscriptions ?

BATAILLES
NAVALES

Le public qui s'intéresse aux faits de la guerre actuelle se demande pourquoi, sauf quelques actions navales assez brillantes, mais d'une importance secondaire, il n'y a pas eu, depuis août 1914, les grands engagements maritimes que l'on croyait devoir prendre place, aux tout premiers mois du conflit actuel. Plusieurs en ont conclu à l'inertie visuelle des escadres.

Un technicien français, M. René Milan, dans une récente étude au Correspondant (divroison du 25 septembre dernier), tire la question au net. "Depuis le mois d'août 1914, dit-il, nous assistons à des tâtonnements dans toutes les marines. Les plus fortes sont tenues en respect, les plus faibles ne sont pas contraintes à la bataille. C'est la conséquence naturelle de l'évolution des flottes de combat et de leur situation respective au début des hostilités."

Les flottes de tous les pays belligérants ont subi une évolution parallèle. "Les navires d'une même promotion, français, anglais, italiens, allemands, autrichiens ou russes ont vitesse comparable, capacités comparables, approvisionnement comparable, distance de combat comparable. Sur chacun, le personnel et les organes vitaux sont protégés par des cuirassements égaux. Les batailles et les chances de victoire sont revenues aux conditions anciennes de la marine à voile. Sauf le coup heureux, exceptionnel, conduit par le destin, un navire ou une flotte ne sont pas à la merci d'une atteleinte... Bref, le grand combat naval semble à première vue logique et possible."

Pour qu'il y ait combat il faut deux adversaires. C'est une vérité de la Palisse. Il faut aussi qu'ils se cherchent ou du moins qu'ils ne se fuient pas. "Il faut un gibier", dit M. Milan, et "le gibier, dans cette guerre, n'est autre que la marine plus faible vis-à-vis de la marine plus forte l'Allemagne devant l'Anglais, la Russie devant l'Allemande, l'Autrichienne devant la Française. Les armées connaissent la force de leur ennemi. La flotte la plus faible et qui sait qu'elle est la plus faible sait qu'elle a une chance d'affronter un adversaire amoindri", à rebours de ce qui existait, au temps des navires à voile, à la merci d'une saute de vent ou de brises contraires, qui mettaient parfois dans un état d'infériorité une escadre numériquement supérieure à son adversaire, et pouvaient ainsi donner la victoire à la plus faible.

Le groupement des escadres dans des parages où, en quelques heures au plus, "tous les grands bâtiments peuvent avoir rallié le pavillon du commandant en chef", empêche des raids secrets, des sorties rapides et audacieuses favorables à la marine inférieure et l'amiral le plus faible sait fort bien qu'il ne prendra pas en faute le plus fort. Il y a aussi comme obstacle à un succès local d'une escadre inférieure, la télégraphie sans fil qui permet aux unités isolées ou éparpillées de se tenir en contact avec le gros de leur flotte et d'être mise au courant de l'approche de l'ennemi. "Les armées des marines moins puissantes ne surprennent jamais leurs ennemis en somnolence et ne le trouveront jamais dans le cas d'accepter une mauvaise bataille", en these générale. Et, "à moins de raisons fondamentales, qui n'appartiennent plus au domaine de la marine mais à celui de la politique supérieure, un amiral qui commande 20 cuirassés ne doit pas risquer la bataille contre celui qui en mène 40."

Du reste, la situation géographique de l'Allemagne et de l'Autriche "absolument dépourvue de bases navales extérieures à leurs côtes" donne à la prudence des plus faibles "un caractère impératif". Ni l'une ni l'autre de ces puissances n'ont d'abri, de dépôt de charbon, de port extérieur d'où elles puissent tenter des opérations de grande envergure.

"Les problèmes de la navigation moderne exigent qu'une nation qui veut triompher sur mer possède, en tous lieux et en toutes circonstances, des ports protégés et d'accès facile". Or la France et l'Angleterre sont seules dans ce cas. Elles ont, sur la surface du globe, "un réseau d'abris et de dépôts de charbon" que l'Allemagne leur envoie et leur envie, qu'elle n'a pas, et, partant, ses navires, dans leurs raids, ne peuvent aller trop loin, ne pouvant faire ensuite du charbon qu'à grand péril. "On peut dire que la maîtrise des mers appartient sans bataille aux flottes françaises et anglaises", pendant cette guerre-ci. Du reste, ce n'est plus aux grandes flottes de bataille que les nations ont recours pour défendre l'approche de leur littoral, mais "aux unités plus petites, plus maniables et qui circulent sans arrêt au voisinage des littoraux et en empêchent l'approche". C'est encore pour cette raison que l'Allemagne et l'Autriche, au dire de M. Milan, "n'ont pas besoin de faire sortir leurs flottes de bataille."

Seules "des raisons de sentiment, d'orgueil ou de désespoir" pourraient les induire à engager "des propositions de leurs flottes de combat". Les rencontres de Falkland et de la Mer du Nord, où la flotte de l'amiral von Spee et la Blücher furent coulés par les Anglais démontre que, devant des escadres supérieures, aujourd'hui, les plus faibles doivent, ou être anéantis, ou fuir.

M. Milan termine cette étude intéressante, en écrivant : "Pour l'instant, nous pouvons accepter trois conclusions certaines, que les armées des marines allemandes ou autrichiennes sont obligées de retenir avant de tenter toute grande affaire. Ils savent qu'ils ne réuniront point, quel que soit le cas, des forces supérieures à celles de leurs adversaires. Ils savent que toutes les forces de leurs adversaires seraient disponibles contre les leurs. Ils savent que leur victoire, — pratiquement impossible, — n'advancerait pas les affaires de leur pays et que leur défaite ne ferait presque rien gagner à leur ennemi, puisque celui-ci aurait les plus grandes difficultés à s'approcher de leurs côtes. La grande bataille navale entre flottes de combat paraît donc tout à fait improbable, puisque l'un des deux partis, le plus faible, se dérobera toujours."

Cette conclusion d'un expert devra donc confirmer dans leur opinion ceux qui, en 1913, affirmaient, chez nous, l'inutilité d'un don de 3 dreadnoughts à la marine britannique, puisque celle-ci démontre aujourd'hui, sans dreadnoughts canadiens, jusqu'à quel point, — sans combat naval, — elle reste la maîtresse incontestée des mers du globe.

Georges PELLETIER.

QU'ON SE HATE !

Les travaux de réparation que la compagnie des tramways fait à ses voies, rue Notre-Dame, dans l'est, vont avec une lenteur désespérante.

Depuis deux semaines, toute circulation est pratiquement interdite sur les voitures et aux camions, et la chaussée est encombrée, de la rue Saint-Laurent jusqu'à la gare Viger, rue Notre-Dame, au grand détriment des marchands et des indigents de cette partie de la rue ainsi que des rues transversales, entre Notre-Dame et le port.

Le conseil municipal devrait obliger la compagnie des Tramways à mettre deux équipes, une de jour et une de nuit, sur ces travaux de réfection, et à les faire travailler sans relâche, 24 heures par jour.

Autrement, cet embarras au commerce et à la circulation durera encore trois ou quatre semaines, et il y a assez longtemps qu'il se prolonge. Pour peu qu'il y ait de mauvais temps, la compagnie n'aura pas terminé avant la Toussaint, au plus tôt.

Qu'on fasse diligence !

RETRAITE FERMÉE
DES JEUNES GENS

C'est ce soir que commence à la Villa S.-Martin, la retraite fermée des jeunes gens. Le premier service commence à 8 heures.

Les tramways Saint-Laurent, Cartierville quittent le coin de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc toutes les vingt minutes.

AUTOUR DE LA QUESTION BILINGUE

Une déclaration de Mgr Latulippe. — Deux mots du Pape. — La Société Saint-Jean-Baptiste et Mesdemoiselles Desloges.

Ottawa, 8.

Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, est passé ici en route pour son diocèse. Il arrive de Rome. Le "Droit", dont l'un des rédacteurs a rencontré Mgr Latulippe, dit :

"Monseigneur a suivi, quelque peu les développements de la trop fameuse question scolaire, il avait appris la dernière crise des écoles d'Ottawa par les journaux anglais sur le train. Il est souverainement peiné de la tournure que prennent les choses. "Cependant, dit Sa Grandeur, je suis plus convaincu que jamais que notre résistance est un devoir sacré, le gouvernement et les Anglais bien pensants finiront par comprendre que nous avons des droits inaliénables. Ils ont cru que nous luttons par entêtement, mais ils comprendront, je l'espère, sincèrement, que nous luttons pour des principes et que des principes ne se sacrifient pas pour des intérêts."

DEUX MOTS DU PAPE

On sait que Mgr Latulippe a composé pour les écoles ontariennes la prière suivante, que le Pape Pie X avait approuvée et que les écoliers récitent tous les jours. Cette prière se lit ainsi :

"O Christ ami des Français ! Vous qui, par le bras d'une humble Vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, que nous choisissons comme notre patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre foi ! Faites que nous croissions dans votre Eucharistie, nous croissions. "Un peuple parfait", que nous méritons de continuer sur cette terre

combat." Les rencontres de Falkland et de la Mer du Nord, où la flotte de l'amiral von Spee et la Blücher furent coulés par les Anglais démontre que, devant des escadres supérieures, aujourd'hui, les plus faibles doivent, ou être anéantis, ou fuir.

M. Milan termine cette étude intéressante, en écrivant : "Pour l'instant, nous pouvons accepter trois conclusions certaines, que les armées des marines allemandes ou autrichiennes sont obligées de retenir avant de tenter toute grande affaire. Ils savent qu'ils ne réuniront point, quel que soit le cas, des forces supérieures à celles de leurs adversaires. Ils savent que toutes les forces de leurs adversaires seraient disponibles contre les leurs. Ils savent que leur victoire, — pratiquement impossible, — n'advancerait pas les affaires de leur pays et que leur défaite ne ferait presque rien gagner à leur ennemi, puisque celui-ci aurait les plus grandes difficultés à s'approcher de leurs côtes. La grande bataille navale entre flottes de combat paraît donc tout à fait improbable, puisque l'un des deux partis, le plus faible, se dérobera toujours."

Cette conclusion d'un expert devra donc confirmer dans leur opinion ceux qui, en 1913, affirmaient, chez nous, l'inutilité d'un don de 3 dreadnoughts à la marine britannique, puisque celle-ci démontre aujourd'hui, sans dreadnoughts canadiens, jusqu'à quel point, — sans combat naval, — elle reste la maîtresse incontestée des mers du globe.

Georges PELLETIER.

BLOC - NOTES

La Patrie déclarait récemment que les conservateurs ne destituent pas en masse comme les libéraux après leur arrivée au pouvoir en 1896. Le Canada lui riposte en rappelant certains articles de la Patrie dénonçant les destitutions faites par les conservateurs.

Ce qui manque à la Patrie c'est un registre bien tenu de toutes ses pirotechnes. La mémoire, même la meilleure, peut avoir ses distractions.

* * *

L'on publie une lettre de M. J. A. Mousseau, ex-député de Soulanges, qui indique au moins que son auteur ne se désintéresse pas complètement de la politique provinciale. M. Mousseau doit connaître mieux que quiconque les dessous de la politique provinciale et peut être qu'en se comparant il ne se juge pas trop indigné d'y rentrer.

* * *

L'une des suggestions faites au sujet de la situation financière à l'hôtel de ville propose de rétablir la taxe des pavages. Cette taxe a déjà été imposée, puis, rappelée après un débat considérable à la législature. Les députés seront-ils excusables de se demander si Montréal sait ce qu'il veut.

* * *

Un témoin à l'enquête sur l'achat des remotes en Colombie Anglaise a juré qu'il avait payé \$25 de commission au vétérinaire qui les examinait, et il a produit le chèque corroborant son assertion. Le motif d'ordre "business as usual" paraît avoir été bien compris en certains endroits.

* * *

La Chine est de nouveau menacée par le Japon à propos de la juridiction de celui-ci sur les Coréens de Chientao. Le Japon se fait vite à la mentalité des peuples civilisés.

* * *

Lloyd George écrivait récemment que toute la force de l'Empire ne serait pas de trop pour assurer la victoire. Lloyd George est-il déloyal ?

Nous connaissons un personnage importun qui a été accusé de déloyauté pour avoir, au début de la guerre, exprimé l'opinion que la défaite de l'Allemagne n'était pas chose facile.

LE PASSANT.

CATALOGUE BILINGUE

Nous recevons de la maison McCumber & Cummings, rue Saint-Paul, un exemplaire de son dernier catalogue de fournitures.

C'est un livret magnifique de tous points de vue : gravures, impression et surtout langues. Tous les articles offerts au public sont décrits dans les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français.

"La publication de ce catalogue bilingue", dit la lettre d'envoi, "constitue la meilleure preuve que nous tenons à ce que tous sachent que chez nous les deux langues officielles du Canada sont sur un pied de parfaite égalité."

Très bien, et toutes nos félicitations.

CHOSSES MUNICIPALES

LES PAVAGES SERONT FAITS

M. MERCIER DECLARE QUE LES TRAVAUX DES RUES SERONT TERMINEES AVANT LA FIN DE SAISON. — M. COTE PARLE DU TRAMWAY. — L'AQUEDUC.

M. Mercier, l'ingénieur-en-chef de la ville, déclare que malgré les injonctions qui ont retardé une foule de travaux on aura dépensé, au cours de la saison actuelle, plus d'argent que l'année dernière pour l'amélioration de la voirie. Le total atteint cette année 2,700,000, tandis qu'il n'était l'année dernière que de 2,500,000. Il faut compter dans ces travaux publiés les pavages, les trottoirs, les égouts et les conduites d'eau.

On travaille 14 heures par jour au posage de l'asphalte. M. Mercier espère pouvoir terminer ainsi tous les travaux qui ont été votés par la ville, mais s'il constate qu'il est impossible d'y arriver il conseillera de demander des soumissions pour 100,000 verges.

"Nous avons perdu à peu près deux mois, cet été, par suite des injonctions qu'on nous a signifiées, dit M. Mercier, mais je puis vous assurer que nous ne perdons pas de temps maintenant."

"Il en est une cependant dont les tribunaux n'ont pas encore disposé, c'est celle qui concerne le contrat à la compagnie Aztec pour le posage du macadam asphalté. Vingt-sept rues attendent que les entrepreneurs se mettent au travail."

M. Mercier estime que si les rues restent ouvertes à la circulation tout l'hiver sans recevoir la couche d'asphalte qu'elles attendent, la ville en souffrira des dommages pour la somme de 500,000. Il faudra poser, le printemps prochain, une nouvelle couche de pierre concassée au coût de 25 sous la verge. Le public a besoin de toutes ces rues et comme elles menaçaient de rester fermées pour une période indéfinie, il a bien fallu se résoudre à les ouvrir.

LES ECHEVINS ET L'AQUEDUC. Un comité d'échevins inspectera aujourd'hui les améliorations apportées à l'aqueduc. Les membres du conseil sont divisés sur la question de la construction d'un double mur de soutènement.

Le commissaire Côté a annoncé à son retour qu'il croyait qu'il valait mieux construire les deux murs car si on laissait de côté le mur sud il faudrait payer des compensations à l'entrepreneur.

LE TRAMWAY A DETROIT.

M. le commissaire Côté, qui a passé quelques jours à Detroit, Michigan, où la question des tramways est en pleine effervescence, a pu faire la part des observations qu'il a bien voulu communiquer à notre représentant.

Le 3 novembre prochain, la population de Detroit sera appelée à se prononcer pour ou contre la municipalisation de son service de tramways. Il y a deux ans, 80 pour cent de la population a approuvé le principe de la municipalisation. L'électorat est maintenant appelé à se prononcer sur l'opportunité d'acheter le réseau et le matériel du service de transport.

Si le scrutin est favorable par les deux tiers à la municipalisation, la Compagnie transportera pour \$11,000,000 de ses actions à la cité de Detroit, recevant en retour un montant équivalent d'obligations municipales. Le montant que paiera la cité à la compagnie, pour le matériel roulant, etc., devra être déterminé par les juges de la Cour de Circuit de Detroit. Si la Compagnie n'est pas satisfaite de la décision de la Cour de Circuit elle aura le privilège d'en appeler à la Cour d'Etat ou à la Cour Suprême des Etats-Unis.

Mais il est à noter que la franchise de la compagnie en question est expirée depuis quelque temps. D'un autre côté, une difficulté assez sérieuse se présente par le fait qu'une autre compagnie dont la franchise est loin d'être expirée, opère un certain réseau de lignes en plein centre de la cité de Detroit. Un arrangement avec cette dernière compagnie sera conséquemment plus difficile qu'avec la première. Si une autre compagnie est achetée par la cité de Detroit, la population a la promesse de bénéficier d'un tarif de transport de 8 billets pour 25 sous.

FUGITE D'UN TRAIN EN MOUVEMENT

UN DESERTEUR DU 69^{ME} S'ÉCHAPPE, AU PERIL DE SA VIE.

Dans la nuit de mardi, une dizaine d'hommes du 69^{me} étaient dirigés sur le camp de Valcartier pour y subir leur procès comme déserteurs. Ils voyageaient par train spécial : une des portières était fermée à clef, à l'autre veillaient des sentinelles en armes. Comme le train venait de passer Mile-End, l'un des soldats, Raoul S. Pierre, ouvrit le châssis contigu au siège qu'il occupait en se plaignant de la chaleur. Quelques instants plus tard, le train allant à bonne vitesse, il se précipita par la fenêtre ouverte et disparut.

On fit arrêter le train et l'on commença des recherches qui restèrent infructueuses : le train dut repartir. On est depuis sans nouvelles aucunes du déserteur : on pense qu'il n'a pas été blessé sérieusement et a pu s'échapper. S. Pierre était l'un des premiers recrues du 69^{me} et avait de très bons antécédents.

TRIBUNAUX CIVILS

A PROPOS DE COMMISSION

LA COUR DE REVISION RENVERSE LE JUGEMENT DE PREMIERE INSTANCE DANS LA CAUSE DE MME LAMARRE vs S. CLAREMONT.

Un jugement de la Cour de Révision, rendu hier, est particulièrement intéressant pour les agents financiers, les administrateurs et tous ceux qui s'occupent d'opérer des transactions pour les autres.

Mme Lamarre, faisant affaire sous le nom de Pigeon Realty Co., réclamait la lot des licences, le 8000 de St. Claremont pour la vente d'un restaurant rue Sainte-Catherine Est. La Pigeon Realty Co. avait été commissionnée par un M. Charbonneau, de trouver un restaurant. Voyant une annonce dans les journaux que le restaurant Claremont était à vendre, M. Pigeon, le gérant de la Pigeon Realty Co., mit MM. Charbonneau et Pigeon en relation. M. Charbonneau offrit \$18,000, partie en argent et partie en immeuble ce qui fut accepté.

M. le juge Greenfield, rendant jugement au nom de la majorité, déclara qu'il y avait eu un contrat et une entente entre l'intermédiaire du demandeur. Plus tard le contrat ne put être exécuté parce que M. Charbonneau s'aperçut que, d'après la loi des licences, il était impossible d'obtenir la licence pour la vente de la licence pour cette année-là. La Cour de Révision trouve que le défendeur avait confié un mandat au demandeur et le demandeur s'est acquitté de ce mandat. Si les parties ont mutuellement accepté de ne pas mettre le contrat à exécution, ce n'était pas de la faute du demandeur. Le juge du demandeur était terminée au moment que M. Charbonneau avait accepté d'acheter le restaurant de Claremont. La vente a été faite en tant que l'agent est concerné. Ainsi il a droit de réclamer sa commission, jugement en conséquence.

M. le juge Demers, cependant, est d'opinion que le défendeur avait stipulé qu'il ne serait obligé de payer une commission que si la vente était conclue jusqu'au bout.

SAISIE D'ACTION

M. le juge MacLennan vient de rendre un jugement intéressant dans la cause de la Brasserie Frontenac contre Martin Landis. Le juge a maintenu une motion de la compagnie demanderesse demandant le renvoi de l'opposition d'une tierce partie, Schafer and Eiding.

La compagnie Frontenac poursuivait Martin Landis pour une certaine somme et sachant que ce dernier possédait des actions de la Canadian Natural Gas Company, elle fit saisir ces actions. Cependant, avant la saisie, les actions avaient été transférées à Schafer and Eiding, qui s'objectèrent à la saisie. La plaigante avait saisi 800 actions en exécution de jugement.

Les actions telles que signées par les officiers de la compagnie, contenant une condition imprimée qu'elles n'étaient transférables que sur les livres de la compagnie par la personne qui les détenait ou par son avocat.

Schafer and Eiding s'opposèrent à la saisie, alléguant qu'ils étaient les propriétaires de ces actions, les ayant achetées régulièrement. La compagnie demanderesse fit une motion, s'appuyant sur l'article 651, du Code de procédure civile, demandant le renvoi de cette opposition, alléguant qu'avant la saisie, elle s'était informée auprès de la Canadian Natural Gas Co., et que cette dernière avait déclaré que d'après ses livres le défendeur était le propriétaire des 800 actions ; sur cette déclaration, un jugement fut rendu, déclarant la saisie bonne et valide et ordonnant la vente des actions.

M. le juge MacLennan déclara que l'examen des opposants n'a pas révélé que le transport des actions avait été fait "bona fide". Il a été clairement démontré que le transport n'a pas été fait dans les livres de la compagnie.

Le juge a dit la section 64 de l'acte des compagnies, chapitre 79, qui dit qu'un transport d'action pour être valide doit être fait sur le registre des transports.

Le titre à des actions, d'après un transfert non entré dans les livres, est semblable au titre d'un acheteur de dettes ou de droits d'action, d'après l'article 1570. C'est très bon entre l'acheteur et le vendeur, mais non pour une troisième partie, jusqu'à ce que le transfert ait été enregistré.

La motion du demandeur a été maintenue.

SIR JAMES AIKENS NE PEUT PARLER

Winnipeg, 8. — Sir James Aikens a comparu devant le magistrat E. MacDonald, hier après-midi, pour répondre à un subpoena, qui lui demandait de produire une lettre écrite à lui par F. W. Simon, l'architecte des édifices parlementaires. Il a informé le tribunal qu'il ne pouvait pas produire cette lettre, et le magistrat a maintenu sa préférence, basée sur le secret professionnel.

La lettre en question fut écrite par M. Simon à Sir James, quand ce dernier agissait comme l'avocat de l'architecte, et on dit qu'elle contenait l'information de M. Simpson qu'un fonds de campagne électorale devait être prélevé dans la construction du parlement. Quand il fut interrogé, M. Simon déclara qu'il n'avait aucune objection à ce que la lettre fut produite, et Sir James reçut en conséquence un subpoena.

"J'ai la lettre", a dit Sir James. "Elle contient des instructions et quelques déclarations, que me fit mon client. En conséquence, la loi me fait une défense de divulguer son contenu, en la produisant au grand jour. La lettre portait ce mot : privée."

Sir James a déclaré que, depuis que M. Simon avait donné son consentement à la cour de produire la lettre, il avait donné des instructions qu'il ne consentait plus à sa production devant le tribunal.

M. G. MENARD EST CENSURE

LES DELEGUES DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL REPROCHENT A L'ECHEVIN DE BORDEAUX LES ACCUSATIONS QU'IL A LANCEES CONTRE LE COMMISSAIRE AINEY. — ELOGE DE CE DERNIER.

Les délégués au Conseil des Métiers et du Travail se sont réunis, hier soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. Jos. Ainey. Par une motion adoptée à l'unanimité, le conseil des Métiers et du Travail a approuvé deux résolutions venant de la part du Conseil et du local 134 des Charpentiers menuisiers, dans lesquelles ceux-ci protestent énergiquement contre les accusations que l'échevin Gordien Menard a lancées à l'adresse du contrôleur Ainey, au cours de l'assemblée du conseil de ville tenue vendredi dernier, le 1^{er} octobre.

Ces résolutions comportent une dénégation formelle de tout ce que M. Menard a avancé alors concernant le rôle que M. Ainey aurait joué dans le passé, dans ses relations avec les Unions Ouvrières, à savoir qu'il se serait prévalu de ses fonctions de président du Plan des Charpentiers pour favoriser les grandes corporations et les compagnies de chemin de fer.

Aux dénégations susdites s'ajoute un bel éloge du travail accompli par M. Ainey, durant toute son active carrière, dans l'intérêt des classes ouvrières et l'on réitére l'expression de l'entière confiance qu'on a placée en lui.

M. Ainey, qui, durant le débat, avait cédé son siège au délégué Mathieu, a remercié en quelques mots les délégués et le Conseil pour le témoignage dont il venait d'être l'objet.

Le comité exécutif a fait adopter un rapport protestant contre le fait que les travailleurs se voient obligés d'obtenir des lettres de recommandation pour avoir du travail dans le port. Ces protestations seront adressées au chef du département du Travail à Ottawa.

On se plaint aussi de ce que les ouvriers, dans certaines manufactures d'habits et d'uniformes ne puissent obtenir de salaires raisonnables à cause des sous-contrats. On demandera qu'une enquête soit instituée à ce sujet.

On donne ensuite lecture de la communication suivante de l'hon. M. L. A. Taschereau, adressée à M. Gustave Franco :

"J'ai reçu votre lettre du 1^{er} septembre au sujet de la nomination d'un officier pour voir aux salaires raisonnables des ouvriers. Le gouvernement adopte en principe votre demande et verra à faire une nomination prochainement."

Signé L. A. TASCHEREAU.

Une nouvelle association qui s'intitule "Fair Franchise League" a adressé au conseil une communication dans laquelle elle expose le but qu'elle poursuit. Les membres de cette ligue se sont donné pour tâche de résoudre le problème du tramway en élaborant un projet de franchise équitable et qui puisse être acceptée. La lettre a été soumise au comité du tramway.

La lecture est aussi faite d'une communication du Conseil Central du Parti ouvrier priant ses adhérents de ne pas s'engager dans le moment à supporter aucune candidature municipale. Le comité du parti ouvrier tient à ne pas être confondu avec l'organisation des clubs ouvriers municipaux qui a endossé les candidatures de MM. Fortier à la mairie et de M. J. A. Beaudry au bureau de contrôle.

A la fin de la réunion, M. Gustave Franco a prononcé une courte allocution dans laquelle il s'est déclaré opposé à la création d'un club ouvrier avec buvette. Tout indique que ce vague projet sera abandonné.

EN L'HONNEUR DE M. CODERRE

Ottawa, 8. — M. Louis Coderre, ancien secrétaire d'Etat, a été l'objet d'une manifestation, hier après-midi, de la part des employés de son département, à l'occasion de sa nomination à la Cour Supérieure. Des adresses lui furent présentées par les employés de l'Imprimerie Nationale, des départements de la papeterie et des Mines. M. Coderre présenta son successeur, M. P.-E. Blondin, puis retourna ensuite à Montréal, accompagné du nouveau ministre des Contributions Indirectes, M. Pate-naude.

M. J. L. K. Laflamme, secrétaire de M. Blondin, aux Contributions Indirectes, remplira les mêmes fonctions au secrétariat d'Etat.

POUR MGR RACICOT

Le samedi, 9 du courant, à 8 heures du matin, sera chantée, dans la chapelle du couvent d'Hochelaga, un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur Z. Racicot, évêque de Pégay, et ancien auxiliaire de Montréal.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAITS-MONTREAL

BLESSE A LA POITRINE

UN GARÇONNET DE DOUZE ANS DECHARGE, ACCIDENTELLEMENT, SA CARABINE DANS LA POITRINE DE SON COMPAGNON AGE DE TROIZE ANS. — L'ETAT DU BLESSE.

Un jeune garçon de 13 ans, Robert Tremblay, 33 avenue Hickson, Verdun, a été blessé accidentellement, hier midi, par un de ses camarades, Franck Harrison, 12 ans, 139 rue Gertrude, Verdun. Tous deux, avec un troisième, Charles Summons, jouaient sur un terrain vague de l'avenue de Verdun, et Harrison avait une carabine de calibre 22. Il mettait en joue Robert Tremblay, quand il fit jouer malencontreusement la gâchette; le coup partit et une balle vint frapper Tremblay en pleine poitrine. Le père du blessé accourut et emporta son fils à la maison où le Dr Pemp put extraire la balle. Malgré l'ébranlement nerveux, l'état de la victime n'est pas considéré comme sérieux et on compte qu'elle sera sur pied dans quelques jours. De l'enquête de la police, il ressort qu'il y a là un simple accident; les enfants étaient les meilleurs amis du monde et n'avaient entre eux aucun sujet de querelle.

EN AUTO SUR LE MONT-ROYAL

Comme le maire Martin, un fermier de Joliette, Samuel Swaler, a voulu se payer la fantaisie d'une promenade en automobile au Parc Mont-Royal. Arrêté par l'agent de police monté Beaulieu, il comparait hier devant le recorder Geoffroy et plaiderait l'ignorance; sedit par la beauté du site, dit-il, je n'ai pas remarqué qu'il y eut d'autres poteaux que ceux indiquant le chemin du cimetière. Si j'ai violé un règlement quelconque, j'en suis au regret. Le recorder Geoffroy a suspendu la sentence en sa faveur.

FUGITIVE RETROUVE

Benjamin Desjardins, qui s'était échappé de l'hôpital St-Jean de Dieu, mercredi, a été repris hier dans les taillis à Woodlands, par l'agent Winter, de la police de Verdun. Il a réintégré l'asile de la Longue-Pointe.

VIOLENTE ALTERCATION.

A la suite d'une altercation, Ernest et Alexandre Deschênes, 551 rue Cadieux, sont sous les verrous et leur victime, H. Barmush, 543 même rue, gît à l'hôpital Général, avec de graves blessures à la tête et à la figure. L'affaire eut lieu vers une heure, hier après-midi, et quand le capitaine Bioppe, de la station de la rue Hôtel de Ville, arriva, le combat venait de se terminer. Il n'eut plus qu'à arrêter les agresseurs et à faire conduire leur victime à l'hôpital.

FILLETTE ECRASEE SOUS UNE VOITURE.

Hier matin, une petite fille de trois ans, Fannie Krust, dont les parents habitent 286, rue Saint-Georges, a été écrasée par une voiture de lait de la maison Cousin, menée par Thomas Brown, 395, rue de Laguerre ouest. L'enfant courait sur la rue Dorchester, près de la rue Saint-Urbain, quand elle fut renversée : une roue lui passa sur le corps et on dut la transporter à l'hôpital Général. Elle a une fracture du crâne et les médecins doutent qu'elle puisse en réchapper.

CHUTE DU HAUT D'UN ECHAFAUDAGE.

Un ouvrier de 40 ans, Frank Hart, 394, rue Saint-Urbain, est tombé, hier après-midi, du haut d'un échafaudage. Il était employé aux travaux de construction de la nouvelle église Saint-Michel, au coin des rues Saint-Urbain et Saint-Viateur. Il fit une chute de 30 pieds et ses camarades le travail le firent transporter à l'hôpital Royal Victoria. Son état est critique; il a la crâne fracturé, une large blessure du cuir chevelu et des lésions internes.

IMPRESSIONS D'UN AVIATEUR

M. BÉLATIER, OFFICIER OBSERVATEUR DANS L'ARMÉE FRANÇAISE, PRONONCE UNE INTERESSANTE CONFERENCE.

M. Emile Bélatier, officier observateur de l'armée française, a donné, hier soir, au Monument National, une conférence dans laquelle il a raconté ses impressions de guerre. Il a surtout parlé du service aéronautique, le sien, illustrant ses récits par d'intéressantes projections lumineuses, villes, fortifications, tranchées photographiées du haut de son avion dans les airs.

Il a rappelé la supériorité navale des Alliés, que les attaques des sous-marins allemands n'ont fait que souligner, et il a affirmé que les Alliés sont maîtres des airs comme ils le sont des océans. Le zeppelin n'a pas donné ce qu'en attendaient les ennemis. L'Angleterre et la France n'ont pas construit un seul dirigeable durant la guerre. Par contre, elles ont considérablement augmenté leur flotte d'avions. Les Teutons n'avaient que 500 machines au début des hostilités et le nombre n'en est pas accru. Les Français ont maintenant 3,000 avions et 3,000 pilotes. Les Boches pourraient bien fabriquer les aéroplanes; ce sont les pilotes qui leur manquent. Le courage individuel nécessaire à l'homme-oiseau leur manque; ils ne braves qu'appuyés par des camarades.

Puis le conférencier a énuméré les 3 groupes d'avions, les avions de service de renseignements, les avions de bombardement, des machines rapides type Voisin, et les avions de chasse, rapides et légers. Partout dans l'armée française le biplan a supplanté le monoplan. M. Bélatier a demandé à nos maisons de commerce de mettre à profit l'effet produit en France par notre participation à la guerre et par les dons de notre charité, et de rechercher et de solliciter les commandes françaises. En terminant, il a exposé les raisons qui lui donnent ainsi qu'à toute la France une foi invincible dans la victoire.

Mme Beatrix Bartlett a entretenu l'auditoire des ambulances du front, et des besoins de nos soldats. Mme des Troismoissons et M. Amédée Roy ont joyeusement chanté et déclamé.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

A cette occasion le Pacifique Canadien émettra des billets aller et retour au prix d'un billet simple bons pour aller et revenir le 11 octobre, et au prix d'un billet et un tiers de première bons pour partir les 9, 10 et 11 octobre avec limite de retour le 12 octobre.

On fera le service spécial suivant : Lundi, 11 octobre :
Ls. Ste-Agathe à 5.00 p.m. Ar. Montréal à 7.35 p.m.
Ls. Nantel à 6.30 p.m. Ar. Montréal à 9.25 p.m.
Ls. Mont Laurier à 5.00 p.m. Ar. Montréal à 11.15 p.m.
Ls. Montréal à 9.20 a.m. Ar. Lachute à 11.22 a.m.
Ls. Lachute à 8.15 p.m. Ar. Montréal à 10.15 p.m.
Ls. Gare Windsor à 9.45 a.m. Ar. Pointe Fortin à 11.35 a.m.
Ls. Pointe Fortin à 8.05 p.m. Ar. Gare Windsor à 9.45 p.m.
Mardi 12 octobre :
Ls. Nominique à 4.00 a.m. Ar. Montréal à 8.30 a.m.
Les trains suivants seront discontinués aux dates indiquées :
Dimanche 10 octobre :
No 450 de Ste-Agathe à 5.10 p.m.
No 456 de Nantel, à 6.30 p.m.
No 460 de Mont Laurier, à 5.00 p.m.
Lundi 11 octobre :
No 440 de Nominique, à 4.00 a.m. réc.

FEU M. CAMILLE LEGAULT

Les congréganistes de Notre-Dame des Anges sont priés de se réunir, ce soir (vendredi), à 8 heures, à la demeure de feu Camille Legault, No 557, Chemin Sainte-Catherine, coin de l'Avenue Rockland, Outremont, pour y réciter l'office des morts. M. C. Legault est décédé le 6 du courant.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

AVOCATS

Boite Postale 256. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 125-2561. Codes : Liebers, West, Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Educatrice Transportation — Rue Saint-Jacques

MAURICE DUGAS, avocat L.L.L., 30 St-Jacques, Chambre 44. Tél. Main 7691. Résidence, 2466 avenue du Parc, Rockland 2459.

LAMOITE, GADBOIS & NANTEL, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3213. J. C. Lamoite L.L., D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY, AVOCATS — PROCUREURS, SUITE 111, 188 St-Jacques. W. Patterson, C.R. Saluste Lavery, B.C.L. M. Lavery, à son bureau du soir : 1 St-Jacques, Longueuil.

ROMUALD ROY, AVOCAT, 83, Craig Ouest. — Chambre 525. Tél. Main 966. MONTREAL. Résidence : 1951, AVENUE DU PARC, St-Louis 4207.

HERVE ROCH, B. A., L.L.L., AVOCAT, 61, RUE S.-GABRIEL, Bureau 17, 18 et 19. 741, Main 2564. Société légale BAILL & ROCH.

CAMILLE TESSIER, AVOCAT ET PROCUREUR, 97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL. MAIN 6728. ROCKLAND 931.

ANATOLE VANIER, B. A., L.L.B., AVOCAT, 71, Main 213. — Bureau 52, 97 rue Saint-Jacques.

GUY VANIER, B. A., L.L. L., AVOCAT, 87, rue Saint-Jacques. — Bureau 74. Tél. Main 2832.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Près sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette, NOTAIRE, 70 rue Rachel Est, Montréal.

RESIDENCE, MONTREAL-EST. Tél. Pointe-aux-Trembles 29.

J.-EMERY CODERRE, NOTAIRE, Étude, 90 rue Saint-Jacques, EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1323.

PRIME J. MARSAN, notaire, 320a rue Amherst, coin Demontigny. Tél. 1301. Toujours divers montants d'argent à prêter.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuillet des plus intéressants. Le lisez-vous?

M. A.-F. REVOL, TUE AU FRONT, UN COMMUNIQUE DU CONSUL.

LAT ANNONCE LA MORT AU CHAMP D'HONNEUR DE CE DISTINGUE FRANÇAIS DE MONTREAL.

M. F. Revol, l'un des Français les mieux connus de cette ville, le représentant à Montréal de la maison Perrin, de Grenoble, a été tué au champ d'honneur.

Voici un communiqué du consul général de France, annonçant la tragique nouvelle :

"Le consul général de France vient d'apprendre par cablogramme la fin glorieuse du lieutenant F. Revol, tombé au champ d'honneur en Champagne, dans les derniers combats dont cette région vient d'être le théâtre. M. Revol, directeur pour le Canada, de la maison Perrin, de Grenoble, conseiller du commerce extérieur et officier de l'Instruction publique, avait été président des principales sociétés françaises de Montréal; pour tous ses amis canadiens, sa mort sera un véritable deuil, en même temps qu'une grande perte pour la colonie française, aux intérêts de laquelle il s'était dévoué, avant de sacrifier sa vie même à sa patrie."

M. F. Revol était né à Grenoble, il était âgé de 38 ans. Depuis 15 ans qu'il dirigeait dans la métropole les affaires de la maison Perrin, de Grenoble, il avait su se créer dans toutes les classes de la société de solides amitiés.

Tout à tour président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, de l'Union Nationale Française, de la France Républicaine, parmi ses compatriotes, M. Revol était un de ses plus brillants représentants, et un avenir splendide s'ouvrait devant lui.

Sa mort glorieuse est venue mettre fin à sa carrière.

M. Revol se trouvait en France quand la guerre éclata; il prit du service comme sous-lieutenant de l'armée territoriale et venait d'être promu lieutenant sur le champ de bataille lorsqu'il a été tué.

M. Revol était officier de l'Instruction publique.

Trois sœurs survivent au vaillant officier.

On demande une ménagère pour presbytère de campagne. S'adresser au presbytère de Saint-Adrien, Co Wolfe, P.Q.

À LOUER

BUREAUX À LOUER, 71a, rue Saint-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers. Aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bedard, 55, rue Saint-François-Xavier.

COTTAGE À LOUER

Boul. S.-Laurent, coin Baby et Alexandra. 25 x 28 pieds, deux étages, le premier pouvant servir de magasin. Prix très réduit. 150 Baby, ou suivant affiche. Up 4856.

AUTOMOBILES À LOUER

Au Garage Laurier, Limitée, 375 Est, rue Ontario, entre S.-Hubert et S.-Denis, plusieurs Autos de tourisme ainsi que Limousines. Téléphone Est 2480.

A VENDRE

TERRAINS, Noviciat des RR. PP. Franciscains. — Achetez un terrain avoisant ce noviciat. Conditions : Faire le premier paiement sur le capital dans 10 ans. Renseignements, voir C. S. Sarault, 995, Saint-Denis, Saint-Louis 6923.

DIVERS

VOUS TROUVEREZ un homme habile et bien recommandé pour faire de la peinture de toutes sortes, le posage des tapisseries de goût, le linéaire, la soie, etc. Je donne aussi des estimations, je possède un grand nombre de modèles, et j'ai en mains les tapisseries les plus nouvelles. Voir V. Méderie Bouthillier, 1180, rue S.-Hubert. Tél. S.-Louis, 1530.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.

SALLE À DINER

STAR BOARDING HOUSE, CHAMBRE ET PENSION, \$5.00 par semaine. Repas tous les jours à 20c. Attention spéciale aux voyageurs N. PRESSEAU, Prop., 8-10, RUE S.-ANTOINE.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BEDARD, Expert-Comptable et Auditeur, Système de comptabilité, Administrateur de successions, Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47, 55 Saint-François-Xavier, Montréal. J. N. CABANA F. A. CABANA

FRANCE L'ARTILLERIE EST ACTIVE

LES ALLEMANDS LIVRENT VALEMENT DE COUTEUSES CONTRE-ATTAQUES. — ILS RECULENT SUR LE CHEMIN D'ARRAS A LILLE. — LE CANON TONNE PARTOUT.

Paris, 8. — Le bulletin officiel, publié par le Ministère de la Guerre, hier soir, rapporte la continuation des actions d'artillerie en Artois, et sur le front de Lorraine. En plusieurs points, les Allemands ont livré de fortes contre-attaques, mais, ils ont été repoussés. Voici le texte du communiqué :

"Un violent bombardement des deux côtés s'est produit dans les environs de Neuport, et dans le secteur de Hel-Sas-Stenslaete.

"L'artillerie s'est montrée active des deux côtés en Artois. Nous avons fait un léger progrès au sud de Thelus, près du chemin d'Arras à Lille.

"Une attaque soudaine, tentée par l'ennemi contre un de nos avant-postes, près de Popincourt, au sud de Roye, a été complètement arrêtée.

"Sur l'Aisne, nos batteries ont, par leur feu, provoqué deux explosions fort violentes dans les lignes de l'ennemi, dans la région de Juvin-court, et mis le feu à la station de Ginchicourt.

"En Champagne, les Allemands, au cours de la journée, ont livré deux contre-attaques contre nos positions, à l'ouest de la ferme Navarin; elles ont été repoussées toutes les deux. L'ennemi a subi de lourdes pertes.

"Des engagements avec bombes et grenades ont eu lieu dans l'Argonne, à La Fille-Morte et à Haute-Chenée.

"L'ennemi a concentré sur différents points, sur le front, en Lorraine, surtout, près d'Arracourt, Bures, au nord de Reillon et au nord-est de Badonviller, une forte canonnade, à laquelle nous avons riposté efficacement.

"Dans les Vosges, nous avons dispersé un puissant parti d'éclaireurs, qui avait commencé à attaquer un de nos postes à l'est de la vallée de Souverain.

"Un de nos avions a abattu, hier après-midi, en Champagne, un ballon captif allemand, qui est tombé en flammes dans les lignes ennemies.

Paris, 8. — Voici le communiqué officiel publié, hier soir :

"Il y a eu un bombardement intermittent de nos tranchées de première ligne, au sud de Neuport, Pervyse et de Westkerke, et de nos tranchées, situées dans le voisinage de Dixmude, de même qu'au sud de Noerschoote. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie."

OFFENSIVE SIGNIFICATIVE

Paris, 8. — La capture du hameau de Tahure et de la colline située au nord et qui porte le nom de butte de Tahure marque la reprise du mouvement offensif des Français en Champagne. Elle a en sus une grande signification au point de vue de toute la ligne.

Ce succès menace les Allemands des deux côtés. La butte de Tahure domine la vallée et des collines plus petites sur une certaine étendue. Il n'est pas certain qu'elle commande immédiatement le chemin de fer de Besancourt-Challerange, car il existe une colline boisée entre elle et la voie ferrée. Mais ce réseau nécessaire au ravitaillement de l'ennemi en Champagne n'est situé qu'à une distance de 2 milles. La voie ferrée suivante est située à 10 milles plus loin, ce qui entraînerait une retraite de 10 milles.

Les Français ont fait mille prisonniers, vola tout ce que l'on saisit à présent de l'engagement, mais cela a dû être un beau fait d'armes.

Les Boches ayant perdu 16,000 hommes non blessés faits prisonniers et plusieurs milliers de tués et de blessés, sur ce front rétréci, en Champagne, on peut tenir pour sûr que les commandants allemands ont fait de leur mieux. S'ils n'ont pu enrayer la marche des Français, au moyen de contre-attaques, ce fut faute d'hommes, de matériel ou d'habileté.

ANGLETERRE

LA CONSCRIPTION D'ICI 15 JOURS

LE SERVICE OBLIGATOIRE SERA ÉTABLI, DIT SIR JOHNSTON FORBES-ROBERTSON, AVANT NOVEMBRE. — LA CLASSE OUVRIÈRE ANGLAISE MANQUE DE PATRIOTISME.

New-York, 8. — Sir Johnston Forbes-Robertson, l'orateur anglais, est arrivé ici hier, de Liverpool, à bord du transatlantique "New-York". Il a déclaré qu'il son sens, la guerre durera encore 2 ans, il a dit aussi que la chose la plus pénible pour lui, c'est le manque de patriotisme de la classe ouvrière en Angleterre. A preuve de la difficulté qu'éprouvent les firmes à exécuter à temps les commandes du gouvernement, il a cité la conduite des employés d'une firme de Thornycrofts, sur les bords de la Tamise. Cette firme devait construire des sous-marins et des destroyers avec le plus de diligence possible. Les ouvriers se sont mis en grève il y a 2 semaines, parce que le gouvernement leur avait adjoint quelques travailleurs non syndiqués.

La nation anglaise croyait que sa marine constituait son principal moyen de défense, mais aujourd'hui la première ligne de défense de la Grande-Bretagne est en France et en Angleterre. Lord Salisbury et Lord Roberts, dans leur temps, ont fait tout leur possible pour ouvrir les yeux des Anglais sur le danger qui les menaçait, mais vainement. Si les Anglais avaient pu jeter 500,000 hommes en France et en Belgique, au commencement de la guerre, on aurait vu

RUSSIE A L'OFFENSIVE EN BUKOVINE

LES MOSCOVITES ONT COMMENCÉ A ATTAQUER LES POSITIONS AUTRICHIENNES, AU NORD-EST DE CZERNOVITZ. — D'UN AUTRE CÔTÉ, LES ALLEMANDS FONT DES PROGRES VERS DVINSK.

Londres, 8. — L'on rapporte que la Russie a commencé une offensive énergique en Bukovine et elle s'est mise à attaquer les positions autrichiennes au nord-est de Czernowitz. De l'autre côté du front oriental, l'offensive allemande contre Dvinsk fait, enfin, quelque progrès. Le bulletin officiel allemand dit que le feld-marchal von Hindenburg a pénétré dans les lignes russes sur un front d'environ trois milles. Sur tout le centre, les Russes prennent encore l'offensive.

Suivant le communiqué officiel de Petrograd d'hier soir, les Allemands se sont portés à l'attaque au nord-ouest de Dvinsk, dans la région de la voie ferrée. Un combat féroce s'est livré du côté de Grand-Grandval, où l'ennemi s'est emparé d'une section de tranchée. On continue à se battre.

Durant la nuit du 6, les Russes ont capturé les villages de Golovsk et de Kozian, passant par dessus 3 lignes de tranchées. Au cours d'un engagement, ils se sont rendus maîtres du village de Semenk.

Dans le voisinage du village de Boguch, au sud de Smorgon, les Moscovites ont capturé une partie des positions ennemies dans lesquelles ils ont trouvé des armes, des cartouches et des munitions de toutes sortes. Au sud du Pripiet, ils ont pris d'assaut le village de Lissovo, au nord-ouest de Czartorysk.

Le bulletin souligne le courage dont les soldats russes font preuve dans leurs attaques.

LES POLONAIS ENREGIMENTÉS DE FORCE

Londres, 8. — Dans une dépêche de Petrograd, le correspondant de l'Agence Reuter dit :

"Les réfugiés polonais, arrivés ici, disent que les fonctionnaires allemands déclarent que la Pologne sera entourée par une triple ligne de tranchées et de barrières de fil de fer barbelé, et que les Russes seront tout à fait incapables de les déloger, car, s'il se produit une pénurie d'hommes, ils armeront toute la population mâle de la Pologne et la forceront à se battre contre les Russes."

On sait que les Allemands, qui ont tous les jours, ont osé prétendre que la population polonaise avait accueilli leurs troupes en libérateurs. Une proclamation du commandant de Lodz, citée par la "Post" dément ce prétendu enthousiasme.

"Des brochures polonaises préconisant la révolution sont sans cesse distribuées dans cette ville. Le commandant impérial entend continuellement des bruits suivant lesquels le parti radical polonais a l'intention de se livrer à des manifestations publiques et à d'autres mesures révolutionnaires. Les uns et les autres sont avertis que, le cas échéant, le gouvernement impérial allemand prendra des mesures en se servant de tous les moyens à sa disposition contre tous les perturbateurs de la paix et de l'ordre dans la ville."

TROIS CASTELNAU
TUE A L'ENNEMI

Paris, 8. — Trois des fils du général Edouard de Castelnau ont été tués au front. Deux ont été tués il y a déjà quelque temps, et la mort du troisième, le sous-lieutenant Hughes de Castelnau, qui avait été blessé dans un récent combat dans l'Artois, a été annoncée aujourd'hui.

LE NOUVEAU
CABINET GREC

Athènes, via Londres, 8. — M. Alexandros Zaimis a accepté le poste de premier ministre, en remplacement de M. Venizelos, à la demande du roi Constantin. Il a complété son cabinet aujourd'hui. M. Zaimis sera président du conseil et ministre des affaires étrangères. Le cabinet est formé comme suit : ministre de l'intérieur, M. Gounaris; ministre de la guerre, le général Youkissas; ministre de la marine, l'amiral P. Countouriotis; ministre des finances, Stephen Dragoumis; ministre de l'instruction, M. Theotokis; ministre de la justice et des communications, D. G. Rhalhis.

Les membres du cabinet paraîtront en chambre lundi prochain.

prévenir toutes ces pertes de vie et de ravages.

Sir Forbes-Robertson a affirmé qu'il est sûr qu'on établira la conscription, et avant le mois de novembre. "La conscription est une bonne chose, a-t-il dit, elle secourra le peuple et lui indiquera quels sont les lâches. Les hommes plus âgés se sont enrôlés volontairement, tandis que les plus jeunes sont restés au pays. L'Angleterre aura besoin de milliers d'hommes, de temps à autre, pour remplacer ceux qui meurent en défendant leur patrie et leurs foyers."

La ruée sur le front occidental ne semble pas inspirer à M. Forbes-Robertson, un grand optimisme, mais il croit que les Alliés remporteront enfin la victoire.

M. Cosmo Hamilton, auteur et dramaturge anglais, qui donnera des conférences à New-York, a assuré que l'Angleterre a maintenant qu'elle maintiendra le niveau de sa production jusqu'à la fin de la guerre. Quarante fabriques fonctionnent jour et nuit et fournissent un million d'obus par semaine.

CENT MILLE ARTICLES

TEL EST LE NOMBRE D'OBJETS CONFECTIONNÉS PAR LA SECTION CANADIENNE-FRANÇAISE DE LA CROIX ROUGE POUR LES SOLDATS DU FRONT.

L'assemblée annuelle de la Croix-Rouge, section canadienne-française, a eu lieu hier après-midi dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Un grand nombre de dames y assistaient et la salle était à peu près remplie.

Madame "Madeleine" Huguenin présidait et présentait le rapport annuel. Ce rapport établit que pendant l'année, les dames de la Croix-Rouge ont fabriqué 106,037 articles destinés aux soldats sur les champs de bataille.

Madame Avila Desaulniers, trésorière, a donné un état des finances du comité. Les recettes ont été de \$14,020 et les dépenses de \$13,800. L'année se termine donc par un surplus de \$220.

On remarquait sur l'estrade autour de madame Huguenin, le R. P. Galtier, M. W. R. Miller, président de la Croix-Rouge anglaise, le major Barré, M. Pierre Chevauss, M. L. J. Rivest, Lady Shaugnessy, lady Lacoste, Mme Stuart, J. Thibaudau, F. L. Béique, B. Leman, Louis Fréchette, H. Gérin-Lajoie, Avila Desaulniers, Albert Dupuis, J. A. Gauthier, Soeur Bartlett, des hôpitaux de guerre, Mmes McKay, MacDonald, Bourgeois, M. H. Dandurand, Louis Leduc, G. Moncel, L. Lawrence, Miles Charbonneau, Desposas, Phillips, etc., etc.

Le révé. P. Galtier a félicité les Dames présentes de leur beau travail et fait l'éloge des femmes de France. "Sachez encore vous dévouer, mesdames, a-t-il dit, et au nom de la France, je vous dis merci pour tout ce que vous avez fait pour nous."

Mlle Béatrice Bartlett a prononcé ensuite une improvisation remplie de naturel et qui lui a valu la sympathie et les plus vifs applaudissements de l'assistance. Miss Bartlett a la direction de la troisième région des hôpitaux en France, avec quartiers-généraux à Rouen. Depuis l'ouverture des hostilités, elle a traversé la Manche cinquante-trois fois, et il fallait entendre de quelle voix décidée elle a raconté son entrevue avec l'adjudant-général du War Office auquel en l'absence de Lord Kitchener elle demanda sans façon \$10,000 pour ses blessés de Limoges, qui manquaient de tout, et comment aussi elle obtint d'un amiral qu'elle n'avait jamais vu un yacht pour transporter d'Angleterre en France le contenu des trois wagons d'objets de toutes sortes qu'elle avait obtenus en s'adressant dans la rue au peuple de Londres.

Mlle Bartlett a des lettres de créance du Ministère de la Guerre de France et elle est venue au pays pour demander aux Canadiens d'être généreux pour les hôpitaux militaires.

On a aussi entendu M. W. R. Miller, président de la branche provinciale de la Croix-Rouge, Pierre Chevauss, L. J. Rivest et le major Hecueu Barré. M. Rivest a déclaré qu'il arrivait encore tout imprégné de l'odeur des tranchées et le major Barré, qui fut le dernier orateur, a prononcé des paroles fort sensées et raconté d'étonnantes souvenirs des batailles auxquelles il a assisté. Il a été vivement applaudi. Au cours de ses remarques, le major a prié les dames de Montréal d'employer leur influence à faire obtenir des promotions bien méritées aux capitaines Desrochers et Quintal et aux lieutenants DeSerres et Leprohon. Madame Huguenin, qui a présidé la réunion avec tout le tact aimable qu'on lui connaît, a rappelé que le concert Maba, qui aura lieu le 13 courant, à l'Arena, sera donné au profit de la Société de la Croix-Rouge.

LES POILUS ONT
LA HAUTE MAIN

ILS SONT SUPÉRIEURS A L'ENNEMI ET PAR LEUR ARTILLERIE ET PAR LA FOUGUE DE LEUR INFANTERIE.

Paris, 8. — Les soldats blessés à Tahure, arrivés à Paris, sont tous d'opinion que les Français ont la haute main non seulement grâce à leur artillerie mais en plus à cause de la bravoure et de la fougue de l'infanterie.

"Du train dont vont les choses, affirme un sergent-major blessé, il s'écoulera beaucoup de temps avant que les Teutons soient en état de songer à une contre-offensive. Notre artillerie lourde arrose leurs formations à l'arrière de leur ligne, paralysant l'envoi des renforts et des approvisionnements, à tel point que les prisonniers dernièrement faits à Tahure n'avaient pas mangé depuis 48 heures, et manquaient de cartouches."

Le chanoine Savaria, curé de Lachine, qui était au presbytère avec quelques amis, attendant crier "Au feu", sortit aussitôt avec eux et entra dans l'église. Trois ou quatre explosions se firent entendre. Tout le toit était déjà en flammes. L'abbé Keiffer, un des vicaires, courut au lavacrine et enleva les Saintes Eucharisties, qu'il plaça en lieu sûr, et il revint ensuite pour sauver les vases sacrés, mais il trouva sa route barrée par les flammes et il dut briser une fenêtre pour entrer. Les pompiers qui arrivaient à ce moment lui portèrent leur assistance.

Les pompiers de Lachine, sous les ordres du chef Robert, arrivèrent les premiers sur les lieux. Ils mirent en activité leurs plus puissants boyaux. L'égglise n'était plus qu'un brasier. Les flammes s'élevaient du toit à une grande hauteur, colorant le ciel d'un bleu noir, et rendant visible même à Montréal. Des brandons enflammés étaient lancés dans toutes les directions. Le vent était heureusement léger, mais une petite brise qui soufflait du côté de l'hôpital Saint-Joseph fit craindre une conflagration générale.

Une demande de secours fut envoyée à Montréal. En moins de vingt minutes, grâce à leurs appareils automobiles, les pompiers du poste No 3, commandés par le chef Tremblay, étaient sur les lieux. Les pompiers de ville Saint-Pierre, sous les ordres du chef Leguerrier, accoururent peu après. Le feu fut circonscrit à l'égglise. Des jets d'eau furent continuellement lancés sur les maisons de MM. Saint-Germain et Rabeau, sur la rue Saint-Joseph, sur lesquelles tombaient des flammèches.

Vers 7 heures 45, le toit et le clocher s'effondrèrent avec fracas, lançant dans les airs des milliers d'écailles.

INCENDIE
CRIMINEL ?

VERS SEPT HEURES, HIER SOIR, LE FEU DETRUIT ENTIEREMENT L'EGLISE DES SAINTS-ANGES, DE LACHINE, ET MENACE DE DESTRUCTION L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH.

Un incendie, éclaté vers 6 heures 45 hier soir, a détruit entièrement l'église des Saints-Anges, à Lachine, et a menacé de destruction l'hôpital Saint-Joseph, dont les patients ont été retirés en toute hâte. C'est le troisième incendie qui se produit à cet endroit depuis deux jours.

L'égglise, qui date de 1860, était évaluée à \$250,000, dont une partie seulement couverte par les assurances.

C'est un garçonnet, du nom d'Auguste Beauchamp, qui découvrit le feu le premier. Il était entré dans l'église faire ses dévotions, son ouvrage fini, lorsqu'il sentit une odeur de fumée. Il descendit aussitôt au sous-sol et trouva la porte fermée. En remontant, il rencontra un jeune homme, et tous deux montèrent au jubé. L'égglise était remplie d'une fumée dense. Beauchamp descendit aussitôt prévenir le sacristain, pendant que son compagnon courait sonner l'alarme à la boîte la plus proche.

Le chanoine Savaria, curé de Lachine, qui était au presbytère avec quelques amis, attendant crier "Au feu", sortit aussitôt avec eux et entra dans l'église. Trois ou quatre explosions se firent entendre. Tout le toit était déjà en flammes. L'abbé Keiffer, un des vicaires, courut au lavacrine et enleva les Saintes Eucharisties, qu'il plaça en lieu sûr, et il revint ensuite pour sauver les vases sacrés, mais il trouva sa route barrée par les flammes et il dut briser une fenêtre pour entrer. Les pompiers qui arrivaient à ce moment lui portèrent leur assistance.

Les pompiers de Lachine, sous les ordres du chef Robert, arrivèrent les premiers sur les lieux. Ils mirent en activité leurs plus puissants boyaux. L'égglise n'était plus qu'un brasier. Les flammes s'élevaient du toit à une grande hauteur, colorant le ciel d'un bleu noir, et rendant visible même à Montréal. Des brandons enflammés étaient lancés dans toutes les directions. Le vent était heureusement léger, mais une petite brise qui soufflait du côté de l'hôpital Saint-Joseph fit craindre une conflagration générale.

Une demande de secours fut envoyée à Montréal. En moins de vingt minutes, grâce à leurs appareils automobiles, les pompiers du poste No 3, commandés par le chef Tremblay, étaient sur les lieux. Les pompiers de ville Saint-Pierre, sous les ordres du chef Leguerrier, accoururent peu après. Le feu fut circonscrit à l'égglise. Des jets d'eau furent continuellement lancés sur les maisons de MM. Saint-Germain et Rabeau, sur la rue Saint-Joseph, sur lesquelles tombaient des flammèches.

Vers 7 heures 45, le toit et le clocher s'effondrèrent avec fracas, lançant dans les airs des milliers d'écailles.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1137. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 18ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 20ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 129 rue Marlowe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN BOAS

Blouses en flanelle d'opéra

Les rayures sont si belles et les prix si bas qu'il nous serait bien difficile de savoir à laquelle de ces blouses il faudrait nous attacher pour les détruire toutes. Le fait est que ce sont tous des nouveaux dessins de flanelles Opéra et que toutes ces flanelles, sont transformées en styles nouveaux de blouses dernier modèle. Bien entendu le cachet militaire boutonné jusque sous le menton.

Ne vous en allez pas à la campagne sans les voir. Vous ne sauriez être à la dernière mode si vous ne portez pas une de ces blouses. Le prix est du reste fait pour toutes les bourses. Samedi, chacune 2.98

Tricots en soie

Ce sont les mêmes que partout ailleurs on vend 12.00, et même 15.00. Et nous en avons de toutes couleurs. Ils sont joliment beaux nos tricotés de soie au prix de Samedi 9.00

—Au premier.

LES NOUVEAUX COLS LOTUS

Avec pointes passant au-dessus des étoiles en fourrures et les hauts cols des manteaux.

Vous avez sûrement désiré ce toucher de l'organdie, au lieu de l'impression désagréable que vous causait le haut col de votre manteau.

Nous n'avions rien à vous offrir, mais maintenant ce n'est plus le cas. Le Lotus a été fait dans cet intention. Il a des pointes qui s'élèvent comme les pétales d'une fleur, derrière et sur les côtés et ajoute au costume en général une note de fraîcheur et de bienséance telle, qu'il s'est emparé de la faveur des dames de tout New-York.

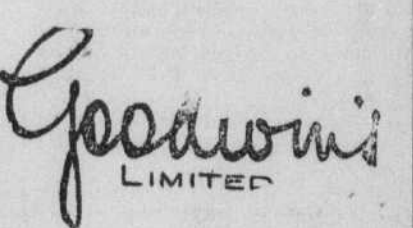
Vous le trouverez au rayon des parures de dames, à des prix très modérés.



JEUNES MAMANS

qui adorez le nouveau-né et qui cherchez les plus jolies choses pour l'en parer et le faire le plus beau du monde, que ne venez vous voir aux Grands Magasins Goodwin, rayon des parures de dames, ces merveilleuses petites pièces, de lingerie pour bébés. C'est unique. Ça ne s'est jamais fait, et c'est d'un beau à ravir, on dirait presque à croquer.

Ne vous laissez pas distancer par la voisine dont le bébé sera plus joli que le vôtre si vous n'y prenez garde. Brassières et autres articles de lingerie d'enfants au rez-de-chaussée.



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LE GRAND TRONC PACIFIQUE LA ROUTE IDEALE POUR ALASKA ET LE YUKON

La nouvelle route pittoresque pour la côte du Pacifique à travers les splendides Rocheuses Canadiennes et la partie centrale de la Colombie Anglaise, raccordant à Prince Rupert, C.A., avec les splendides navires du Grand Tronc Pacifique pour les endroits sur la côte du Pacifique, Vancouver, Victoria et Seattle, à travers la "Norvège de l'Amérique".

Jour d'Actions de Grâces Billet simple de première classe

Départ le 11 octobre; retour le même jour. Un billet et un tiers

Départ 9, 10 et 11 octobre; limite de retour le 12 octobre 1915.

Congrès du "Jovian Order" Montréal à Chicago et retour . . . \$31.00

Départ 10, 11 et 12 octobre; retour pour arriver à Montréal le 19 octobre.

122, rue St-Jacques, angle St-François, près Xavier—Tél. Main 666

Bureau on Villa Hotel Windsor Gare Bonaventure—Main 666

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15717. — A. Deforme vs C. Jordani. Le 18ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2197 rue Hutchison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15717. — A. Deforme vs C. Jordani. Le 18ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2197 rue Hutchison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3578. — J. A. Bonin, demandeur, vs Gilbert Bickley, défendeur. Le 18ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2197 rue Hutchison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 octobre 1915.

LA VIE SPORTIVE

LES SERIES MONDIALES

LA PREMIERE PARTIE POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE A LA BALLE AU CAMP SERA JOUEE AUJOURD'HUI SI LA TEMPERATURE EST FAVORABLE. — LES PARIS SE FONT RARES. — OPINIONS D'EXPERTS.

Philadelphie, 8. — Des milliers d'amateurs de balle au camp accablent le firmament, hier soir, pour savoir si les indices étaient au beau ou au mauvais temps pour l'ouverture des séries mondiales entre les clubs Boston et Philadelphie mais ils ne purent rien découvrir. Le président John K. Tener déclara que rien ne serait décidé avant que les arbitres aient examiné le terrain, ce qui doit être fait aujourd'hui. "Tous les efforts seront faits pour inaugurer les séries aujourd'hui", déclara le président Tener, car la remise de cette joute d'ouverture dérangera beaucoup les amateurs venus des autres villes.

Au terrain des Philadelphies, le gardien a déclaré que le terrain de jeu était en assez bon état, considérant la pluie qui est tombée au cours de l'après-midi. La boîte du lanceur et le marbre ont été recouverts d'épaisse toiles imperméables mais le champ était glissant et peu propice pour une joute des séries mondiales.

L'enthousiasme est moins grand cette année que par les années passées et les amateurs se contentent de discuter les chances probables de tel ou de tel autre club de remporter les honneurs de cette grande bataille qui est pour le championnat mondial.

Les paris se font rares. Plusieurs sont prêts à risquer de l'argent sur les chances des Boston mais les amateurs locaux semblent manquer de confiance en les Philadelphies. Les Bostonais offrent de parier à chances égales sur le résultat final en faveur de leurs favoris, mais les gens de Philadelphie demandent 6 contre 5. D'un autre côté, les partisans de la ligue Nationale offrent de parier 3 contre 2 que les Philadelphies remporteront les honneurs de la première joute si Alexander est dans la boîte pour les locaux. Les visiteurs ne sont pas empressés d'accepter cet offre, ce qui fait que les paris sont rares pour ne pas dire nuls. Les Boston sont arrivés de New-York hier soir accompagnés d'un grand nombre de partisans ainsi que du président Lannin et de sa famille.

L'ordre au bâton pour la joute d'inauguration sera probablement le suivant :

PHILADELPHIE	BOSTON
Bancroft, ss	Scott, rf
Stock, 3b	Hooper, cf
Paskert, cf	Speaker, cf
Crawth, cf	Hobitzell, 1b
Luderus, 1b	Lewis, 1b
Whitted, 1b	Gardner, 3b
Ni-hoff, 2b	Barry, 2b
Burns, c	Cady, c
Alexander, p	Shore, p

OPINIONS D'EXPERTS.

Jean Dubuc est d'avis que les Boston gagneront les prochaines séries mondiales, parce que ce club est très difficile à vaincre dans des séries de courte durée. D'après Dubuc, le club Boston a été régénéré, lorsque Barry s'est joint à l'alignement auquel il a pour ainsi dire donné une vie nouvelle. De plus, le club Boston est de ces champions que le hasard aide dans les moments les plus critiques.

FRANK G. MENKE.

Ce sont les Red Sox qui auront l'avantage en fait de lanceurs suivant toute apparence, lors de l'ouverture de la série mondiale. Leur personnel est le meilleur qu'un club ait jamais eu, tandis que celui des Philadelphie ne compte qu'un seul homme d'élite.

SOREL RESERVE SES BILLETS POUR DIMANCHE

LES SPORTSMEN DE CETTE VILLE SE FONT RETENIR CENT BILLETS. — DUBUC EST ARRIVE. — HOLDEN ET HANFORD JOUERONT. — LES "SLIDES" DE COBB.

Nous apprenons de plus en plus de la sensationnelle partie de balle au camp de dimanche prochain, au terrain du National, Jean Dubuc, le lanceur qui possède la meilleure "drop" au monde, et l'une des étoiles des ligues majeures, est arrivé, hier, en notre ville. Il est en merveilleuse condition, et il attend avec une hâte fébrile, que les Montéréais soient à l'œuvre. "Ty" Cobb, Dauss, Stange, Bush, Boland, Manville et Napoléon Lajoie. Il est allé au National, hier, et a fait valoir le terrain autour du second et du troisième buts, afin de ne pas exposer Cobb à se casser un membre en exécutant ses sensationnelles "slides", qui ont fait de lui le plus dangereux voleur de buts des Univers.

Un détail inédit pour la rencontre de dimanche, consiste dans le fait que "Bill" Holden, le fameux voltigeur des Montéréais, et Charlie

me réellement de premier ordre, — Alexander.

Mais ce avantage des Sox se trouvera considérablement réduit, en ceci que dans une telle série, tous les lanceurs n'ont pas la chance de jouer. Deux ou trois dans le plus vont sur le losange, et quelquefois même, un seul fait le gros du travail. Ainsi, à cause de cela, les joueurs dans la boîte des Philadelphies doivent-ils être considérés pratiquement comme les égaux de ceux des Sox.

Grover Cleveland Alexander, aujourd'hui, est reconnu comme le meilleur lanceur défensif des trois ligues majeures. Les Bostonnais possèdent bien une merveille, dans la personne de Jos. Wood, mais celui-ci, malgré tout, doit céder la première place à l'étoile des Philadelphies.

C'est donc sur Alexander que Slow-Town comptera pour remporter le championnat mondial. Et ce joueur, s'il est en forme, justifiera sûrement cette confiance que l'on a mise en lui, car le sport national n'en a jamais connu pour être, aux moments critiques, plus admirable que sa personne.

Alexander a demandé de lancer dans les quatre premières parties de la série, mais le gérant Moran a refusé cette offre étonnante. Pat est d'avis que son homme pourrait, comme il l'a demandé, aller sur le losange pendant quatre parties de suite, et les gagner, ainsi que le championnat, mais il sait aussi que cela nuirait à la carrière d'Alexander, en la raccourcissant.

Grover Cleveland, en toute probabilité, ira dans la boîte de la première partie, puis, ensuite, dans la troisième. C'est par les progrès qu'il aura accomplis par l'un ou l'autre camp que Moran, alors, décidera si son étoile retournera dans la "boîte".

Demain, nous en sommes presque sûr, jouera dans une partie, et quand "Steamer" Al" est en condition, il est un des jeunes lanceurs les meilleurs. Son défaut, cependant, est d'être, une journée, il fait on ne peut mieux, tandis que le surlendemain, il permettra une douzaine de coups sûrs. Aussi, se peut-il que les Sox le "frappent" à volonté, et également qu'il ne tienne à sa merci. Quoi qu'il en soit, je suis fermement convaincu que Moran fera un coup de maître en faisant lancer le "Steamer" dans la deuxième, conservant Mayer ou Rixey, le gros gaucher, pour la quatrième.

Bill Carrigan, lui, n'a pas encore décidé qui il enverra sur le losange dans la première joute. C'est que ce choix est loin d'être facile. Bill dispose de six lanceurs, tous sont des meilleurs et en aussi belle forme qu'on puisse le désirer.

Si Wood, dont le bras le faisait souffrir, est mieux, c'est sans nul doute lui qui fera face à Alexander, sinon, ce sera un jeune Shore.

Des autres, Vean Gregg n'a pas d'égal comme gaucher, mais il a été indisposé toute la saison, et il est très possible qu'il ne joue pas. Foster et Leonard, eux, peuvent être sûrs d'aller "au feu", surtout si la série est longue, de même que "Babe" Ruth, lequel servira aussi de frappeur dans les impasses. Ce Ruth est un des meilleurs frappeurs du club. Dans les quelques joutes auxquelles il a pris part, cette saison, il n'a pas, au bâton, obtenu moins de neuf coups de deux buts, un de trois buts, et frappé quatre fois pour tout le circuit.

Handford, un ex-Royal, maintenant avec la Fédérale, jouera, dimanche, avec les autres étoiles des Dodgers et de la Ligue Américaine. Quant à la formation de l'équipe All-Star de la Ligue de la Cité, elle est pratiquement terminée; il ne reste que quelques détails à régler, qui le seront aujourd'hui. Il est entendu qu'Arthur Duchesne lancera pour l'une des deux équipes en lice se partageant probablement la besogne avec le fameux Dauss contre Dubuc.

Les billets s'envolent comme on le voit, et de toutes les parties de la province nous arrivent des demandes pour réserver des sièges. Hier, Sorel a fait retentir cent billets pour sa part. Bref, une intense fièvre passe sur Montréal, et le National promet d'attirer autant de monde, dimanche, que lors de la joute mémorable Rosedale-National.

Le combat aura lieu au gymnase du club Athlétique Canadien, mercredi, le 13 courant. On fera, dans la semi-finale, débiter un Montréalais, qui a fait des siennes contre Lore et Lustig. Nous le nommerons demain.

UN COMBAT DE 10 RONDES ENTRE LORE ET "MATTY" BALDWIN

LE CLUB ATHLETIQUE CANADIEN FERA BATAILLER CES DEUX HOMMES, MERCREDI PROCHAIN, A SON GYMNASIUM.

Le club Athlétique Canadien a mis à l'affiche pour mercredi prochain un combat de 10 rondes, en-

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

RESULTATS DES JOUTES D'HIER DANS LES SERIES DES LIGUES NATIONALE ET AMERICAINE DE BALLE AU CAMP.

NEW-YORK TRIOMPHE
Boston, 8. — Les Giants et les Braves ont clôturé, hier, la saison 1915, les premiers en dernière position et les derniers en deuxième place. La partie fut marquée par une avalanche de coups réussis et le point à cause de la mauvaise condition des lanceurs, et la non-chaud de la défense de champ. Le New-York enregistra quinze points contre huit pour le Boston. Malgré que le résultat ait été très élevé, la partie ne fut pas moins vive en 1 heure et deux minutes, ce qui constitue un record pour les ligues majeures, cette saison.

Voici le résultat par reprises:
R. H. E.
New-York... 002430015—15 24 0
Boston... 002200002—8 17 3
Siroud et Pocher; Davis et Whaling, Blackburn.

AMERICAINS BLANCHIS
Chicago, 8. — Les représentants de la ligue Nationale ont égalé leurs adversaires de la ligue Américaine, dans la partie des séries de fin de saison, jouée hier après-midi, alors que les Nationaux administrèrent une couche de blanc de cécure aux Américains, gagnant par 4 à 0.

Voici le résultat par reprises:
R. H. E.
Américains... 000000000—0 4 2
Nationaux... 010003000—4 7 0
Benz, Cottle et Mayer; Laverdier et Archer.

LES CHAMPIONS DEFAITS
New-York, 8. — Dans la partie de clôture de la saison 1915, jouée en cette ville, hier après-midi, les Yankees ont triomphé des champions de la ligue Américaine, les Boston Red Sox, par 4 à 3. Après la joute, les Red Sox partirent pour Philadelphie où ils feront face aux Philadelphies, dans la première partie des séries mondiales.

Résultat par reprises:
R. H. E.
Boston... 102000009—3 8 1
New-York... 000300001—4 8 0
Gregg, Collins et Haley; Prady, Vance, Shawkey et Schwerl, Walters.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Lexington, Ky., 8. — Peter Scott, pilote par Thomas Murphy, a gagné le stake Transylvania, hier après-midi.

Worthy Prince et Lizzie Brown ont fait bonne figure dans quelques épreuves. Voici les résultats des courses:
The Tennessee stake, 3 dans 5, ambleurs, \$3,000 :
Napoleon Direct, 1 1 2 4 1
Geers, 3 4 1 1 3
Peter Stevens, Sne-
deker, 3 4 1 1 3
Walter Cochato, 2 3 3 2 2
Legg, 2 3 3 2 2
Braden Direct, 4 2 4 3 4
Egan, 4 2 4 3 4
Temps : 2:02 1-4; 2:01 3-4; 2:03 1-2; 2:05 1-4; 2:07 3-4.

Classé 2:09, amble, 3 dans 5, Bright, 1 2 4 8 2 1 1
Mann, 1 2 4 8 2 1 1
Areta V., 2 1 2 2 1 3 4
Jamison, 2 1 2 2 1 3 4
Fernald, Mac-
pherson, 4 9 3 1 2 3 2
Frank Patch, 7 5 1 6 4 4 3
Cox, 2:06, 2:05 1-2, 2:08, 2:07 1-2, 2:08 1-2, 2:09 1-4, 2:07 3-4.
Classé 2:12, amble, 3 dans 5, \$1,000 :
Dwight Logan, 8 1 2 6 1 1
Valentine, 5 6 1 1 3 2
Jay Ell Mack, 1 3 4 5 4 3
Taylor, 1 3 4 5 4 3
Bessie R., Ro-
binson, 2 2 6 5 2 6 1
Dexter Direct, 4 4 8 2 6 1
Lord Seymour, 3 5 5 9 6 1
D. P. Wilson, 3 5 5 9 6 1
Patrick M., 7 8 3 7 6 1
Comet, Nuckols, 9 9 9 3 6 1
Lady Venus, 6 7 7 4 6 1
Red Mike, Mc-
Allister, dis.

Temps : 2:11 1-4; 2:07 1-2; 2:07 3-4; 2:07 1-4; 2:18 1-2.
The Transylvania, trotteurs de 2:08, 3 dans 5, \$5,000 :
Peter Scott, Murphy, 1 1 1 1
Worthy Prince, Cox, 2 2 7 2
Lizzie Brown, Valentine, 3 5 2
Peter McCormick, L. Shu-
ler, 5 3 4
Axtion, Harris, 7 6 3
St. Eriseo, Harris, 4 1 4
Miss Directed, McDevitt, 10 9 5
Lucille Espir, 6 10 10
Lou Jennings, Brennan, 8 7 9
Evelyn D., 9 8 8
Temps : 2:06 1-2; 2:05 1-4; 2:06 3-4.

Classé 2:07, trot, 2 dans 3 :
Ross B., Wright, 1 1 1
Myrthful, Murphy, 3 2 2
Lettie Lee, White, 5 3 4
Exall, Pears, 5 3 4
Hazel Laing, Shank, 4 6 6
Star Winter, McDonald, 7 5 5
Hyper, Higginson, 6 7 7
Harry J. S., Tyson, 8 6 1
Temps : 2:05 3-4; 2:05 1-2.

Kentucky Futurity, 3 ans, 2 dans 3, \$2,000 :
General Todd, Rex, 1 1 1
Lady Aubrey, Snedeker, 2 2 2
Sad Thoroughs, Cox, 3 3 3
Arkansell, Edman, 4 4 4
Temps : 2:08 1-2; 2:10.

Il faut lire la chronique économique du NATIONALISTE, si vous voulez connaître les ressources matérielles de votre pays.

LES SEANCES POPULAIRES DU CANADIEN

ELLES COMMENCERONT SAMEDI SOIR. UN PROGRAMME DE QUATRE COMBATS FORMANT UN TOTAL DE 26 RONDES.

Quatre joutes de boxe, formant un total de 26 rondes, composent le programme de la première séance de boxe à prix populaires du Club Athlétique Canadien. Cette séance aura lieu samedi soir, au gymnase du Canadien, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André. Les prix d'admission seront de 25 et 50 sous.

Le principal combat au programme sera celui entre Colin Bell, champion d'Australie, et vainqueur de Gunboat Smith, et le nègre Silas Green, qui a battu facilement le noir Brown, il y a quelque temps, à Québec. Green est agressif au possible. Ce n'est pas un boxeur qui se protège, qui se tient sur la défensive. C'est un homme qui attaque, qui prend le risque de porter des coups et qui en porte effectivement, qu'il en reçoive à son tour. Ceux qui ont vu Green à l'œuvre croient qu'il est de force à l'emporter sur Bell. Ils pourraient bien se tromper cependant. Green pèse 187 livres et Bell, 190. La lutte entre les deux hommes de-
vrait être fort intéressante.

Un autre bon numéro au programme de samedi sera le combat de six assauts entre Kid Burns et Kid Williams. Ce dernier n'a rien fait mercredi soir au parc Sohmer, mais cette fois, il est entendu qu'il ne recevra pas un sou s'il ne donne pas entière satisfaction au public et au club. Williams aura d'ailleurs dans Burns un adversaire des plus foudroyants qui le forcera à faire de la besogne. Williams devra se surpasser s'il ne veut pas être déclassé. Ce combat sera de six rondes. Il y aura en outre deux autres bons combats, comme préliminaires.

CEUX QUI SE SONT QUALIFIES

New-York, 8. — Les chauffeurs dont les noms suivent se sont qualifiés pour débiter, demain, dans la course pour la coupe Astor :

1-Resto	Peugeot
2-Aitken	Peugeot
3-Oldfield	Delage
4-Burnan	Peugeot
5-Anderson	Stutz
6-Wilcox	Peugeot
7-Rooney	Stutz
8-Coop	Stutz
9-O'Donnell	Duesenberg
10-Rickenbacker	Maxwell
11-Vall	Mulford Special
12-L. Cain	Pugh Bros. Special
13-Haib	Schriber
14-Haupt	Duesenberg
15-Haupt	Duesenberg
16-Henderson	Duesenberg
17-Mulford	Maxwell
18-Hughes	Peugeot
19-Lemberg	Delage
20-De Palma	Mercedes
21-Porporato	F. R. P.
22-Tom Allen	Ogreen
23-Bergdoll	Erwin Special

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

La meilleure activité renaît à l'Association de La Casquette avec l'ouverture de la saison des sports. Tous les membres de l'Association sont de retour de leur villégiature et le travail de la nouvelle saison est commencé avec un bel entrain.

Le Club de Quilles a réouvert ses salles et le Club de Hockey aura sous peu son assemblée annuelle.

Ce soir, à 9 hrs, il y aura réunion du bureau de direction de l'Association.

Dimanche, à 10 hrs a.m., aura lieu l'assemblée annuelle du club des raquetteurs de La Casquette. Les élections des officiers du Club des raquetteurs auront lieu à cette assemblée.

Mercredi soir de la semaine prochaine aura lieu la première grande réunion de la saison des membres du "Pentathlon", le fameux club des sports de La Casquette. Cette réunion a aussi pour but principal l'élection annuelle des officiers.

Le gérant-général de La Casquette, Charles N. Chamberland, entend pousser activement la belle organisation dont il est si fier et il ne veut pas que ses athlètes s'endorment sur leurs nombreux lauriers.

ELLE SUIVRA LA MEME POLITIQUE

Vancouver, 8. — Les clubs de la ligue de hockey de la Côte du Pacifique réduisent les salaires de leurs joueurs pendant la saison prochaine. Comme la N. H. A. a décidé de sur-
vivre un pareil système pour la saison prochaine, il n'est que juste que la P. C. H. A. fasse de même pour équilibrer son budget, car les salaires sur la Côte du Pacifique ont toujours été de 25 p. c. plus élevés que dans l'Est. Walter Smail, le joueur de défense vétérinaire, a écrit de Winnipeg aux frères Patrick qu'il est prêt à revenir sur la Côte du Pacifique pour y jouer de nouveau. Il est plus que probable qu'il sera engagé par le club Seattle.

FRANKIE FLEMING CONTRE HUGHES

Frankie Fleming, champion poids plume du Canada, la boxe, a signé un engagement, hier soir, acceptant de rencontrer Billy Hughes, du Sault Sainte-Marie, lundi soir, le 18 octobre prochain. Cette rencontre sera l'attraction principale au programme du Montreal Sporting Club, à la salle Auditorium. Hughes réclame le championnat de l'Ouest et cherche depuis plusieurs mois à rencontrer Fleming.

SINISTRES D'INCENDIE

Le "Monetary Times" estime à 1 million \$116,109, la valeur globale des sinistres d'incendie, durant le mois de septembre, en comparaison de \$403,693, en août, et 1 million \$356,281 pour la période correspondante de l'année dernière. Les pertes globales des 9 premiers mois de l'exercice en cours se fixent à 9 millions \$536,867.

LES CHAPELIERS EXCLUSIFS



Le chapeau WOLTHAUSEN \$2.50

Modèle "HARGRAVE"

vendu par
R. & A. MASSE
255 Est, Sainte-Catherine,
Près rue Saint-Denis

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LA COTE LOCALE A DEBUTE EN HAUSSE, MAIS LES REALISATIONS DE BENEFICES ONT FAIT LES COURS S'AVILIR, PAR LA SUITE.

C'est l'action ordinaire Canada Cement qui a assumé la conduite du marché officiel montéréais des valeurs mobilières, ce matin, ouvrant inchangé, à 35, pour atteindre rapidement 38, mais retomber aussitôt promptement à son cours de début.

Toutefois, les transactions ont été fort nombreuses dans cette catégorie de titre, qui a entraîné à sa suite la cote tout entière, ou plus exactement les valeurs généralement traitées depuis la réouverture de la Bourse de Montréal, soit les stocks dits de guerre.

L'animation de notre place tranche visiblement, aujourd'hui, avec les quelques séances précédentes et la confiance prévaut dans les milieux financiers, inspiré qu'on se sent par la ferme tenue du marché new-yorkais. Aussi, d'une façon générale, notre cote consolide les gains enregistrés durant les jours plus calmes récemment écoulés, mais la progression ne s'opère pas de manière ininterrompue; elle est parfois entrecoupée par des fléchissements qui réduisent l'étendue du terrain gagné.

Le Québec Railway s'est classé au second rang des valeurs actives, par un volume inaccoutumé de mutations et une vigueur engageante. Il touchait ce matin 15, mais revenait bientôt à 14, soit un point au-dessus du niveau d'ouverture. Le Canada Car s'est inscrit en notable avance, à 111, mais n'a pu conserver cette altitude, fléchissant graduellement à 109, tandis que, plus heureux, le Dom. Bridge s'élevait de 168 à 172, pour terminer à 171.

L'Iron se tasse à 47, contre 48 en ouverture de séance, et l'Opilite perd un demi-point, en cours de matinée, à 138. Le groupe des valeurs de gaz et d'électricité esquissent un timide mouvement de hausse. Le Power s'inscrit à 221, malheureusement secondé par le Shawinigan qui marque 127 et le Laurentide qui s'établit à 182.

LES COMPENSATIONS

Des six principales villes canadiennes, Toronto est seule à présenter des compensations des banques en déclin sur les chiffres correspondants de l'an dernier. Les compensations locales offrent une supériorité de 1 million et demi et la plus-value de Winnipeg atteint presque 4 millions.

Le résultat de la semaine écoulée, dans les villes ci-après mentionnées s'établit de la façon qu'on va voir, ainsi que la différence résultant d'un rapprochement avec les chiffres correspondants de l'année passée :

	1915.	1914.	Différence.
Montréal	\$56,574,033	\$51,573,389	5,000,644
Toronto	39,376,420	1,908,386	37,468,034
Winnipeg	44,064,167	3,819,935	40,244,232
Ottawa	4,509,669	175,369	4,334,300
Halifax	2,405,197	636,856	1,768,341
London	2,054,149	652,519	1,401,630

LES BOURSES ETRANGERES

LE TON DE LA COTE SE MAINTIENT A UN NIVEAU ELEVE, A "WALL STREET", BIEN QUE DES REACTIONS ISOLEES SE PRODUISSENT.

New-York, 8. — Une partie des pertes subies au milieu de la semaine ont de nouveau été recouvrées, à l'ouverture des opérations, aujourd'hui. Les parts de guerre, ou du moins une portion d'entre elles, ont bénéficié d'avances s'élevant de 1 à 3 points, et le Westinghouse a débuté par le transfert d'une masse de 3,500 parts à des cours variant de 135 à 136 1-2, un gain maximum de 2 3-8. L'U. S. Steel s'est ajouté 1 1-4 point, à 81 1-4, et le "Bethlehem Steel" a touché un nouveau record à 459. Plusieurs chemins de fer ont continué leurs gains d'hier.

Et ce fut un facteur de confiance que cette renaissance du compartiment des voies ferrées et plusieurs autres se sont engagés dans ce mouvement ascensionnel, notamment le "Reading", qui témoigne d'une vigueur soutenue. Les cuprifères, sous la conduite de l'"Anaconda", ont fait preuve d'une vitalité nouvelle, mais le "Bethlehem Steel" a abandonné une portion de sa formidable avance, tandis que le "General Motors" s'est ajouté encore 5 points. Par ailleurs, la situation s'est diversifiée modifiée. Le point saillant du marché des obligations a été la vente de \$10,000 de bons anglo-français.

Londres, 8. — Les disponibilités quotidiennes et les conditions d'escompte ont été faciles, aujourd'hui. Le change sur les Etats-Unis s'est légèrement modifié et d'assez nombreuses affaires ont été traitées aux environs de 4.70 3-4.

Le marché officiel des valeurs mobilières a été languissant, par suite du congé de demain et de l'imbréglie balkanique. Le groupe des titres américains a été le moins morne de tous et les valeurs de chemins de fer a été en faveur, à des cours de hausse.

Paris, 8. — Les affaires ont été calmes, à la Bourse, aujourd'hui. La Rente marquait 66 fr. 50, au comptant. Le change sur Londres a coté 27 fr. 43.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

"National Breweries". — Dividende semestriel régulier de 3 1-2 p. c., aux actions de priorité, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

"Montreal Tramways". — Dividende trimestriel régulier de 2 1-2 p. c., encaissable le 2 novembre, par les porteurs enregistrés le 15 octobre.

"Granby Consolidated". — Dividende trimestriel régulier de 1 1-2 p. c., exigible le premier novembre par les porteurs inscrits le 15 octobre.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beaulieu et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

VALUES	OUV.	CLÔT.	VALUES	OUV.	CLÔT.
Bel-Can.	142		Nor.Ont.		
Bra.T.L.&P.	114		N.S.S.&C.L.	87 1/2	87 1/2
Can. Pac.	122 1/2		Ogilv. pfd.	108	
Can. Cen.	65 1/2	85	pfd.	120	115
Can. Cel.	27 1/2	21 1/2	Ott. L. & P.	120	
Can. Cel. pfd.			Quebec Ry.	142 1/2	142 1/2
Can. Cover.	84		R.A.O.N.C.	128	
Can. Loco.	184	162	Shawinigan	128	127 1/2
Can. New	68		Sherwin W.	86	
Can. Loco. pfd.			Spa. Ry. Co.	47 1/2	47 1/2
Crown Res.	89		St. Cath.	89	
Dist. Ry.	62	86	St. Co. of C.	244 1/2	244 1/2
Dom. Cel. pfd.	120	120 1/2	Tor. Ry.	111	111
Dom. Imp.	95	95	Tuck. Tob.	16	
Dom. S.C.	43 1/2	47 1/2	Union	140	
Dom. T. C.	120		Winn. Ry.	90	
Dom. T. C. pfd.	101		Twins City.		
Dul. S. & N.			Winn. Ry.	180	
Dul. Sup.	65		Banques		
Gauld Mfg.			Br.No.Am.	145	
Gowd. Co.			Commerce		
Gowd. Co. pfd.	75		Domination		
Hill Collie			Hamilton.		
Hill Collie pfd.			Imperial	210	
Laur. Can.	282 1/2	182 1/2	Merchants	180	
L.W.&C. pfd.			Montréal	234	
Mac.D. Co.	12	120	National	384	
Mac.D. Co. pfd.			Nationale		
Mack. Can.			Ottawa	281	
Mack. L.&P.			Quebec	119	
M.L.R. & P.		118 1/2	Royal	221 1/2	
M.L.R. & P. pfd.			Toronto	210	
M.L.R. & P. 2P	222	221	Union	140	
Mos. Tr. Co.	140				
Mos. Tr. Tram	140				
Nipissin					

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

M. VENIZELOS
ET SON ROI

DETAILS SUR L'ENTREVUE HISTORIQUE DE CONSTANTIN AVEC L'EX-PREMIER MINISTRE GREC, QUI PROVOQUA LA CRISE MINISTERIELLE. — LES OBLIGATIONS ENVERS LA SERBIE.

Paris, 8. — Le journal grec "Kairi" publie ce qui semble être des détails au sujet de l'entrevue historique du roi Constantin et de M. Venizelos, qui entraîna la démission du premier ministre.

Après avoir consenti à la mobilisation de l'armée comme à une mesure qui n'impliquait aucun changement de politique, le roi demanda à M. Venizelos quelle était la raison d'une si grande concentration de troupes à la frontière de la Macédoine. M. Venizelos répondit que c'était pour défendre le pays d'abord, puis en second lieu pour secourir la Serbie si la Bulgarie vient à l'attaquer.

Le roi déclara qu'il tombait d'accord avec M. Venizelos sur les mesures de défense, mais ne voyait pas comment la Grèce était tenue d'aider la Serbie. Le président du conseil rappela les obligations imposées à la Grèce par son traité d'alliance, mais le roi Constantin répliqua que la Grèce réclamait le concours de la Serbie contre la Turquie, au mois de mai 1914, et que ce concours fut refusé. M. Venizelos ayant employé d'autres arguments, le souverain répondit que le premier ministre se contredisait, car quand les Alliés ont demandé à la Grèce d'aider à la Serbie, lors de l'attaque de l'Autriche, M. Venizelos promit ce concours à condition que la Roumanie accorderait le sien et que la Bulgarie garderait une neutralité bienveillante. Ces conditions ayant fait défaut, le roi a rappelé qu'il a refusé d'embrasser le parti de la Serbie à une époque où l'Autriche n'avait pas aligné contre elle plus de 150,000 hommes et où la Bulgarie n'était pas hostile.

LA MARINE MAR-
CHANDE FRANÇAISE

LA CHAMBRE DES DEPUTES DISCUTENT LES MOYENS DE L'ACCROITRE. — PROJET DE LOI.

Paris, 8. — La Chambre des députés a discuté hier les moyens d'accroître la marine marchande française. Le sous-secrétaire d'Etat à la Marine a insisté sur les besoins du commerce et la nécessité de l'approvisionnement à l'étranger. On a discuté également la question de l'augmentation des primes à la marine.

Alexandre Ribot, ministre des Finances, est opposé à ce système bien qu'il admette les difficultés qui existent maintenant pour assurer les navires. Monsieur Ribot a déclaré que les taux de transport étaient si élevés que les maisons d'armement n'étaient pas pressées de vendre leurs navires.

Par ailleurs, la crainte que le gouvernement vienne réquisitionner les bâtiments fait hésiter les acheteurs possibles à conclure des marchés. D'autres orateurs ont fait remarquer que les étrangers ne devaient pas seuls profiter de l'accroissement des tarifs et que des mesures devraient être prises pour aider les armateurs et augmenter la marine marchande.

La suite de la discussion a été renvoyée à une commission pour préparer un projet de loi.

TRAIN PILLE EN VIRGINIE

Wheeling, Virginie ouest, 8. — Deux hommes masqués ont pillé aujourd'hui, un rapide de la compagnie Baltimore et Ohio, qui se rendait de New-York à St-Louis. A la pointe du fusil, ils ont forcé le mécanicien à détacher la locomotive et le convoi-poste du reste du train. Les voleurs ont enlevé tout le contenu des lettres chargées. Puis, ont abandonné le convoi, disparaissant derrière les collines, du côté de l'Ohio.

LA POLICE MET FIN AU BAL

Londres, 8. — Les autorités ont porté un rude coup aux plaisirs de la classe qui s'amuse, en arrêtant le bal à l'hôtel Savoy, hier soir, le seul hôtel où l'on se réjouissait encore de la sorte, depuis le début des hostilités. C'est là que l'élite de la société, de jeunes Anglais, peu soucieux d'aller au front, les principaux Américains, les officiers supérieurs permissionnaires, et les diplomates se réunissaient le soir après souper, et dansaient. La foule était la même tous les soirs. On y voyait le duc d'Orléans, portant béquilles, M. Marconi, des officiers français, italiens et bulgares et des princes indous.

MASSACRES
ARMENIENS

TALAT BEY AURAIT DECLARE QUE LA TURQUIE ALLAIT SUPPRIMER TOUT REVE D'AUTONOMIE ARMENIENNE POUR D'ICI A CINQUANTE ANS. — PERSECUTIONS SANS MOTIF.

Londres, 8. — Le "Times" déclare qu'il ne s'est pas produit de massacres pendant la mobilisation turque ni au commencement de la campagne du Caucase, et ce n'est que lorsque l'armée d'Enver Pasha eut envahi le territoire russe que les Arméniens commencèrent à souffrir. Selon les journaux russes et les rapports des missionnaires américains, un grand nombre d'Arméniens auraient été massacrés dans le nord-ouest de la Perse et de 2,000 à 5,000 dans le district de Bashkala. On a voulu prétendre que les Arméniens se sont attirés des représailles par leur défense de la ville de Van, mais le "Times" se dit en mesure de prouver que les massacres ont commencé bien avant cette date.

Talat Bey aurait déclaré à Bittis qu'il allait "supprimer tout rêve d'autonomie arménienne pour d'ici à cinquante ans."

La plus grande partie des Arméniens ont déposé les armes pour suivre les conseils de leur clergé. Cependant, ils ont résisté à trois points séparés entre eux par de grandes distances — Shabin-Karabissar, Kharpout, et Jabel-Mussar.

En quelques autres endroits, ils se révoltèrent mais furent écrasés par les troupes turques.

Plusieurs amis personnels de Talat Bey, tels que Hadjian Effendi, ancien ministre des Travaux Publics et d'autres anciens personnages officiels, ont été arrêtés et quelques-uns d'entre eux ont disparu.

Le correspondant du "Times" affirme que le 31 août les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche à Constantinople ont fait tenir au Grand-Vizir une protestation contre les massacres d'Arméniens et demandé une reconnaissance écrite du fait que leurs gouvernements n'ont point de part. La Turquie ne s'est pas encore rendue à cette demande.

HORREUR SANS EGALE DANS L'HISTOIRE

Copenhague, 7. via Londres, 8. — Les révélations faites cette semaine au parlement britannique au sujet des atrocités arméniennes font le sujet de nombreux commentaires ici, dan les colonnes de rédaction.

Le "Politiken" dit: "La Turquie n'a rien moins entrepris que la destruction de tout le peuple arménien. Les horreurs sans nom qu'on nous raconte sont sans égal dans l'histoire du monde."

"On pourrait croire", dit le "Vorland", "que l'Allemagne aurait été heureuse de faire quelque chose à ce sujet, ne serait-ce que pour faire oublier au monde la part qu'elle a prise dans la dévastation de la Belgique. Les chrétiens d'Europe, qui, sans participation, peuvent être accusés d'avoir eu la moindre part dans ces horreurs sans nom, verront leur culture tenue en bien peu haute estime."

Le "Berliner Tidende" déclare: "Ce qui est arrivé surpasse tout ce que nous avons entendu depuis. Tous les journaux demandent quel degré de fermeté les Etats-Unis vont montrer dans leurs protestations et s'ils vont se joindre aux autres pays neutres dans une vigoureuse protestation contre la Turquie."

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

LA ROUMANIE ET
LA CONTREBANDE

REPORT AUX PROTESTATIONS AUSTRO-ALLEMANDES.

Milan, 7. — Une dépêche de Bucarest au "Secolo" dit qu'en réponse aux protestations des ambassadeurs allemand et autrichien contre les obstacles mis à l'expédition des marchandises en Bulgarie, le gouvernement de la Roumanie a répondu qu'il prendrait tous les moyens d'empêcher la contrebande de guerre, mais qu'il ne s'opposerait pas au transit des marchandises ordinaires à destination de la Bulgarie.

GARÇONNET TUE
PAR UN AUTO

Le coroner MacMahon a commencé ce matin son enquête sur l'accident d'automobile qui a coûté la vie à un enfant de 5 ans, Marcel Bleau.

Il traversait hier soir vers 5 h. 11 l'avenue W. David, au coin de la rue Adam, quand il fut frappé par une automobile portant le No 21110 appartenant à M. Adolphe Cassault, Montréal-Est. Transporté immédiatement au domicile de ses parents, 137 av. W. David, il y mourut ce matin vers huit heures. D'après l'un des témoins de l'enquête, M. Théophile Beaudette, l'automobile allait à une allure très modérée, mais le conducteur semblait porter surtout son attention sur une motocyclette qui venait à sa rencontre. Il ne s'aperçut de l'accident qu'aux cris d'un jeune homme à bicyclette qui était aussi sur les lieux. Il appliqua immédiatement les freins et la voiture alla s'arrêter à environ onze pieds de l'accident.

L'enquête est remise à demain pour renseignements complémentaires.

COURS GRATUITS

PROGRAMME POUR CE SOIR, AU MONUMENT NATIONAL.

Cours de grammaire française, par M. J. P. Labarre; cours élémentaire d'anglais, par M. Thomas Banks; cours de sténographie, classe avancée, par madame J. Cinq-Mars.

Dans toutes les classes, l'élève en s'inscrivant au registre, doit faire un dépôt de la somme d'un dollar. Cette somme lui est remise s'il assiste aux trois-quarts des leçons du cours pour lequel il s'inscrit.

Les livres sont à la charge de l'élève.

INCENDIE RUE S.-VALIER

A 2.16 ce matin, le chef Hooper était appelé pour éteindre un incendie qui ravageait un immeuble appartenant à M. Murray, 1277 rue Saint-Valier. Le feu s'était vraisemblablement déclaré dans la salle à manger, mais l'alarme fut donnée trop tard pour qu'on put en déterminer la cause. Ce n'est qu'après 15 minutes de travail que les pompiers furent maîtres des flammes. Depuis la veille au soir, vers 5 heures, il n'y avait personne dans la maison. Les dommages sont assez considérables.

SENTENCES AUX ASSISES

Le juge Cross a prononcé les sentences suivantes à l'ouverture de la Cour d'Assises, ce matin:

J. Wolmsley, fausses représentations, 4 mois de prison.

Henri Bédard, vol avec effraction, 2 ans de pénitencier.

Adolphe Paquin, vol avec effraction, 6 mois de prison.

Eugène Morin, vol de tapis à l'église du Sacré-Coeur, un an de prison.

Emery Morin, vol de tapis à l'église du Sacré-Coeur, 3 mois de prison.

Plusieurs appels des tribunaux de juridiction inférieure ont été renvoyés à cause de l'absence des appelants et la Cour s'est adjournée, à mercredi prochain, pour entendre les autres.

WRIGLEY'S

Aiguise l'appétit

Etanche la soif

Améliore la digestion

Donne la consolation

Allège l'ouvrage

Economique et cependant bienfaisante

L'ami du fumeur



RUMEURS DE FUSION

Depuis quelques jours, les dépêches de New-York font connaître que plusieurs importantes compagnies de sidérurgie travaillent à se fusionner. Par exemple, une demande de patente a été faite par le "Midvale Steel & Ordnance Company", nouvelle société constituée à un capital de 100 millions et réunissant sous une unique raison sociale quatre compagnies. Dame Rumeur veut également qu'il ait projet d'amalgamation entre le "Bethlehem Steel Corporation" et la "Pennsylvania Steel Company", mais on n'a pas encore pu se procurer à ce sujet de renseignements précis.

De toute façon, il est notoire que l'autorité centrale surveille de très près les plans de réunion de sociétés et, comme l'exprimait récemment à Washington le procureur général Gregory, le département de la Justice aura l'œil à ce qu'il ne se forme pas de trop importantes combinaisons.

"J'ai bien fini."

Il était muet. Darville reçut les dernières paroles transmises par le brigadier et serra la main du brave homme.

Dans la journée, Henri annonça à l'amiral Lecomte la fin tragique de son aide.

Un brave Français dit simplement le préfet maritime.

Oui, Jean Filet avait en raison de le dire: il avait bien fini puisqu'il n'avait plus de pareils éloges.

Deux jours après, un modeste convoi parcourait la ville; seuls le brigadier Merlin et deux officiers de marine en uniforme suivaient, suprême hommage rendu au malheureux dont la fin rachetait

LES SUITES D'UNE BAGARRE

Ernest Deschênes et son frère Alexandre, les auteurs de l'agression contre H. Barmush, rue Cadieux, ont comparu ce matin en cour du Recorder sous l'accusation d'avoir causé du désordre. Ils ont plaidé coupable et M. Geoffroy a remis le prononcé de la sentence à une époque ultérieure. Les deux inculpés devront comparaître devant une autre juridiction pour coups et blessures. A l'hôpital Général, on nous dit que la victime de la bagarre est dans un état très grave.

INCENDIE DANS UNE BUANDERIE

Un incendie, heureusement sans gravité, s'est déclaré ce matin au No 2477 rue Saint-Hubert, dans une buanderie tenue par le Chinois Quong Hong. Le feu prit dans le plancher sous l'appareil à faire chauffer les fers à repasser. D'après le rapport du lieutenant Lauzier,

cet endroit n'était pas suffisamment protégé. Les dommages sont peu importants.

ACCUSE DE RECEL

Un nommé Bougie, demeurant rue Potpourri a été traduit devant le juge Lancelot ce matin sous une accusation de recel. Bougie aurait eu en sa possession dans sa cour pas moins de 30 paires de wagons de marchandises appartenant à la compagnie du Pacifique; il aurait acheté ces wagons au prix modique de 5 sous chacune. Il a avoué sa culpabilité. Sentence mardi.

POUR VOL DE CHAUSSURES

Un nommé Pierre Charbonneau a comparu ce matin sous l'accusation d'avoir volé 2 paires de chaussures. Il aurait enlevé ces chaussures d'une voiture de livraison. Il ne peut dire le nom du propriétaire.

Il a avoué sa culpabilité. Il recevra sa sentence mardi prochain.

INTERESSANT POUR
LES FUMEURS

Le tabac, comme le blé, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant remédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques, L'Achigan, un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée à: 10. A éliminer le goût de vert, l'acreté et le surcroît de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable; 20. A faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat; 30. A assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quésnel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédierons une livre, par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable.

La St. Jacques Tobacco Packing Co., E. N. Cusson, gérant. (Limitée), Saint-Jacques, Cte Montcalm, Qué.

Dépôt à Montréal chez: 1. Ferault, 629 Ontario Est. Tél. Est 3364. En vente chez: Les 7 pharmacies Ledue.

H. Beaudry, 271 Craig Est. G. E. Côté, 252 S.-Denis. W. Méthot, 362 S.-Denis. R. P. Labadie, 10 carré Chabotier. F. X. Vézina, 319 Rachel Est. Alex. Moquin, 55 boul. S.-Laurent. A. Lemay, 54 rue S.-Jacques. A. Lemay, 276 S.-Catherine Est. Louis J. Bisson, 50 Notre-Dame Est. L. Whiteley, 385 av. Victoria, Westmount. Philippe Roy, 5 S.-Catherine ouest. Armand Sauvé, 540 S.-Denis. Bureau et Panneton, Shawinigan, Qué. A. E. Kinkead et Cie, Sherbrooke, Qué.

Sous le patronage de L.L. Au profit de la AA. RR. le Duc et la Croix Rouge Duchesse de Connaught. Canadienne.

MELBA

ARENA

MERCREDI

13 oct.

LES BILLETS SONT EN VENTE chez C. W. Lindsay, Ltd., 512, Sainte-Catherine Ouest.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



4978 — Robe de fillette, 4 grandeurs, 6-8-10-12 ans. Matériaux: 2 verges 1/2 en 40 pour 8 ans.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No 4978

Nom.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les Secrets
de la Guerre

par Jean DAUREL

FEUILLETON
DU "DEVOIR"

12

(Suite).

Quelques familles aristocratiques étaient en relations avec lui; il avait été invité au bal de la préfecture maritime l'hiver passé, et s'y était rendu.

— Je deviens fou, ma parole, se déclara le lieutenant de vaisseau. Je vois des espions partout... par tout où ils ne sont pas, car impossible de mettre la main sur mon voleur.

Lendemain de la promenade de Jean Filet rue d'Alger, un message sonna de grand matin chez Darville. Henri terminait sa toilette, il lut le pli urgent et, en tout-

te hâte, partit pour l'hôpital.

Le billet était bref.

"Jean Filet a été trouvé ce matin mortellement atteint. Il désire vous voir. — Merlin."

Un accident, ou bien un crime?

La deuxième hypothèse était la vraie.

Au matin, une ronde de police découvrait Jean Filet, inerte, sur des ballots du quai; aucune blessure apparente, mais une sorte de coma le paralysait. Le brigadier Merlin qui, par hasard, commandait la patrouille, présentant tout de la gravité de son état, le fit transporter à l'hôpital.

— Cet homme est perdu, déclara

nettement le médecin de service, un ancien colonial, après un rapide examen.

— Il n'a aucune blessure.

— C'est un empoisonnement par un produit oriental, je connais divers symptômes. Peut-être passerait-il sans reprendre conscience, peut-être non.

Un quart d'heure après son transport, sous l'effet d'un remède tenté sans confiance, Jean Filet demanda assez distinctement le lieutenant Darville.

Sur-le-champ, Merlin expédia un message au domicile d'Henri. Puis le malade reconnut le brigadier qui veillait, bouleversé.

Le médecin avait quitté la chambre, Filet serra la main de l'agent et pria d'amener un prêtre.

— Je sais que c'est fini, ajouta-t-il péniblement.

Il avait entendu le diagnostic du médecin. A cette heure suprême, lui qui avait vécu sans principe, sans souci du bien et du mal, désirait l'aide de la religion de son enfance dans un orphelinat où, par malheur pour lui, il n'avait pas voulu rester.

Le prêtre, après un quart d'heure d'entretien avec lui, sortit, l'annonçant très mal et, tandis qu'il partait prévenir le médecin, le brigadier

nettement le médecin de service, un ancien colonial, après un rapide examen.

— Il n'a aucune blessure.

— C'est un empoisonnement par un produit oriental, je connais divers symptômes. Peut-être passerait-il sans reprendre conscience, peut-être non.

Un quart d'heure après son transport, sous l'effet d'un remède tenté sans confiance, Jean Filet demanda assez distinctement le lieutenant Darville.

Sur-le-champ, Merlin expédia un message au domicile d'Henri. Puis le malade reconnut le brigadier qui veillait, bouleversé.

Le médecin avait quitté la chambre, Filet serra la main de l'agent et pria d'amener un prêtre.

— Je sais que c'est fini, ajouta-t-il péniblement.

Il avait entendu le diagnostic du médecin. A cette heure suprême, lui qui avait vécu sans principe, sans souci du bien et du mal, désirait l'aide de la religion de son enfance dans un orphelinat où, par malheur pour lui, il n'avait pas voulu rester.

Le prêtre, après un quart d'heure d'entretien avec lui, sortit, l'annonçant très mal et, tandis qu'il partait prévenir le médecin, le brigadier

nettement le médecin de service, un ancien colonial, après un rapide examen.

— Il n'a aucune blessure.

— C'est un empoisonnement par un produit oriental, je connais divers symptômes. Peut-être passerait-il sans reprendre conscience, peut-être non.

Un quart d'heure après son transport, sous l'effet d'un remède tenté sans confiance, Jean Filet demanda assez distinctement le lieutenant Darville.

Sur-le-champ, Merlin expédia un message au domicile d'Henri. Puis le malade reconnut le brigadier qui veillait, bouleversé.

Le médecin avait quitté la chambre, Filet serra la main de l'agent et pria d'amener un prêtre.

— Je sais que c'est fini, ajouta-t-il péniblement.

Il avait entendu le diagnostic du médecin. A cette heure suprême, lui qui avait vécu sans principe, sans souci du bien et du mal, désirait l'aide de la religion de son enfance dans un orphelinat où, par malheur pour lui, il n'avait pas voulu rester.

Le prêtre, après un quart d'heure d'entretien avec lui, sortit, l'annonçant très mal et, tandis qu'il partait prévenir le médecin, le brigadier

Le temps qu'il fera

Beau et frais. Demain, nuageux et plu. fr.

SAMEDI, 9 OCTOBRE

S. Denis et ses compagnons, martyrs.
Lever du soleil, 6 heures 06.
Coucher du soleil, 5 heures 22.
Lever de la lune, 7 heures 06.
Coucher de la lune, 5 heures 22.
Premier quartier de la lune, le 15, à 5 h. 57 m. du matin.

LE MAIRE ET SON AGENT

ILS ONT EU UNE VIOLENTE ALTERCATION, DISENT LES MAUVAISES LANGUES. — M. MARTIN. — M. PRIMEAU. — M. L. A. LAPOINTE. — L'AFFAIRE DE LA RUE DROLET.

Il y a des hommes qui n'ont pas le droit de s'absenter. L'agent La-Fleur qui veille à la porte du maire est de ceux-là. Il suffisait qu'on l'ait vu, ce matin, en civil et qu'un camarade ait pris sa place pour qu'on raconte tout de suite qu'il n'allait plus avec M. Martin qui cumule l'honneur d'être premier magistrat de la ville de Montréal et celui d'être l'oncle de son "considérable".

On disait qu'oncle et neveu avaient eu une violente altercation et que le dernier s'était même oublié jusqu'à placer un poing menaçant sous le nez augustin de son parent.

Nous avons demandé à M. Martin, ce matin, ce qui s'était passé. — L'affaire est en vacances, nous a-t-il répondu, tout neveu du maire qu'il est, comme les autres il a le droit de se reposer.

Mais il est de méchantes gens, qui malgré cette explication, prétendent qu'il s'est passé quelque chose entre le maire et l'agent. Celui-ci était d'ailleurs d'humeur batailleuse, hier, et cherchait dans les couloirs de l'hôtel de ville, MM. Fournier, Asselin et Rodrigue, les gendres qu'il voulait réduire en chaire à pâté pour leur apprendre ce que c'est de médire d'un maire aussi bien défendu.

LE MAIRE ET M. PRIMEAU.

Le maire espère que l'affaire Primeau sera bientôt réglée, mais il faut dire qu'il n'aide pas. On est venu, ce matin, lui demander de s'occuper de la démission de commissaires la démission se composait de quelques-uns des échevins les plus influents du conseil, eh bien! elle n'a pas eu de chance la démission. M. Martin est monté sur ses grands chevaux (Sir Lomer et Sir Wilfrid) et a déclaré que jamais il ne remettrait les pieds dans le fauteuil du président du bureau des commissaires tant qu'on permettrait à un fonctionnaire de le braver.

L'AFFAIRE DE LA RUE DROLET

Elle n'est pas finie; elle recommence plutôt. M. L. A. Lapointe veut savoir comment il se fait qu'on a acheté mille pieds de moins qu'on n'avait d'abord prévu, et comment il se fait qu'on a ainsi changé la nature de l'achat sans retourner au conseil avec un nouveau rapport. Il a déclaré son intention de soulever un point de droit à ce sujet à la prochaine séance du conseil.

On a demandé à Me Beaudoin, notaire de la ville, pourquoi il avait fourni copie du contrat aux vendeurs avant qu'ils aient reçu le paiement. Ce dernier a répondu que la ville ne suit pas d'ordinaire la même coutume que les particuliers, et qu'il est d'usage de donner des copies du contrat dès que celui-ci est signé.

M. L. A. LAPOINTE ELU VICE-PRESIDENT

M. Lapointe, le "leader", n'a pas demandé au conseil, par économie, d'être délégué à la convention de la Ligue des municipalités américaines, qui se tenait, cette année, à la Nouvelle-Orléans. Il n'en a pas moins été élu vice-président, comme le lui apprend une lettre du secrétaire de ce corps reçue ce matin.

M. PATENAUE A MONTREAL

SES AMIS LE RECEVRONT A LA GARE WINDSOR, CE SOIR

M. E. L. Patenaude, le nouveau représentant du district de Montréal dans le cabinet fédéral, est attendu à Montréal, ce soir, par le convoi du Canadien Pacifique qui entre en gare à 8 h 30.

Il sera accompagné de ses collègues dans le ministère, MM. Grain, Blondin et Doherty, et de MM. Achim, Bellemare, Morris et Ames. Quelques-uns de ses anciens collègues à la législature de Québec, entr'autres, MM. Tellier, Gadoury, Galt, Labissonnière, Slater, Sylvestre et Tansey, seront là pour le recevoir et lui renouveler leurs félicitations.

Nombre de ses amis en dehors de la politique active se proposent aussi d'être présents à l'arrivée du nouveau ministre.

SANS NOUVELLE DE L'ALBERTA

Port-Arthur, 8. — Le vapeur à passagers "Albera" qui devait arriver ce matin au Sault, à 6 heures, n'était pas encore arrivé à midi. Le poste de télégraphie sans fil de cette ville et celui du Sault Sainte-Marie ont vainement tenté de recevoir une réponse du navire.

Le "Huron" qui a traversé le lac hier soir, arrivait 4 heures en retard, après avoir lutté rudement contre le vent, n'a pas entendu parler de l'"Albera".

LES "ROUGES" CONTRE M. PATENAUE

DES "VIEUX ROUGES" DE TOUTES COULEURS, Y COMPRIS DES BLEUS MECONTENTES, SE PREPARENT A FAIRE LA LUTTE DANS HOCHELAGA. — M. LETOURNEAU PARLERA LUNDI.

Les nuages qui assombrissent depuis quelques jours le ciel politique n'ont pas encore été dispersés, semble-t-il, par le souffle venant du bon vieux esprit de parti. Le premier ministre aura besoin d'employer des moyens "adéquats" s'il veut ramener la paix au bercail. La paix, ce sera l'élection en douceur de M. Patenaude, vendredi prochain, dans le "grand et beau comté d'Hochelaga".

Ce qui est certain, c'est qu'on peut constater à la surface de la mer politique des remous qui indiquent la présence d'éléments de discorde au "tréfonds". Il est avéré, par exemple, que des personnalités influentes, n'appartenant pas toutes au même parti, ont participé aux démarches faites auprès de certaines "possibilités" candidates dont l'une, très favorablement connue dans la division, ne nie pas son intention de se porter candidat libéral dans Hochelaga pas plus tard que le 15 courant. Cette candidature, d'ailleurs, serait appuyée efficacement par certains gros canons de la finance, nationale, pour ne pas dire, mais ne disons pas, non est dans toutes les bouches.

Nous ne parlerons pas des noires intentions que prête Dame Rumeur aux postulants évincés qui avaient pourtant si bien courbé et recourbé l'échine devant les puissants du jour, et qui sont tout déconcertés aujourd'hui de voir s'effondrer si brutalement des rêves basés sur de persévérants sourires et d'innombrables réveries de valet bien stylé. A quoi sert d'être si bon chasseur et de s'être tenu si longtemps à l'affût? se demandent-ils. "Non deux! Mon doux!" se lamente l'autre. Mais l'écho leur répond des choses que la charité nous défend de reproduire. En attendant, les populations inquiètes se demandent quel oracle rendra lundi prochain l'organisateur en titre du parti libéral, M. Séverin Letourneau, a promis de déclarer à cette date, si le parti libéral entrera carrément dans la lutte, ou s'il s'abstiendra officiellement. Dans ce cas, on peut être assuré qu'une opposition spontanée qui se prépare dans la classe, composée des "deux rouges" de toutes couleurs, se lancera dans la bataille.

(Dernière heure)

La candidature de M. Leduc, de l'avenue Atwater, qui se pose en franc libéral, ennui fort les libéraux du parlement. Il est avéré, par exemple, que le parti libéral joue le même jeu temps-ci, ne se soucie guère de déboursier de l'argent pour l'élection d'Hochelaga. Hier, M. Letourneau, député à Québec et organisateur du parti libéral, l'a assez laissé entendre à des amis.

M. Leduc, qui a de l'argent, ne voudrait pas faire la campagne à ses seuls frais. Aussi M. Laurier a-t-il dit être satisfait de ce matin de cet aspect de la question.

On connaît en certains quartiers, que le parti libéral joue le même jeu qu'en 1912, pose vaguement un candidat, jusqu'au jour de la nomination et le retire à dernière minute. Naturellement, ceci ferait l'affaire des ministériels.

Aussi un groupe d'électeurs de S. Henri et du quartier d'Hochelaga a-t-il résolu de voir à l'organisation d'une candidature indépendante qui se serait lancée le jour même de la nomination.

"Nous en voulons au gouvernement de nous avoir imposé un candidat sans nous consulter", disent les chefs de ce groupe, "et nous allons le lui laisser savoir".

Par ailleurs, on dit que M. Rivest, ancien député libéral du comté, a formellement refusé la candidature contre M. Patenaude.

LE MAIRE EST POURSUIVI

M. J. W. HARRIS INTENTE UNE ACTION DE \$25,000 CONTRE M. M. MARTIN ET M. R. LANGLOIS.

M. Joseph William Harris, entrepreneur, vient d'intenter deux actions en dommages de \$25,000 chacune, l'une contre M. Rodrigue Langlois, et l'autre contre M. Médéric Martin.

M. Harris allègue que M. Langlois a porté contre lui, sans aucun fondement, une accusation de vol de \$10,000. M. Harris a été acquitté honorablement, il y a quelques jours, par M. le juge Leet, qui a déclaré que l'accusation portée par M. Langlois était injustifiée et injustifiable.

Quant à M. Martin, le demandeur prétend que le maire, parlant de cette affaire au bureau des commissaires et en présence de journalistes, a eu des insinuations malicieuses à son égard.

Me Perreault, de l'étude Murphy, Perreault, Raymond et Gouin, représente M. Harris.

LES NOUVEAUX JUGES AU PALAIS

Les trois nouveaux juges, MM. Louis Coderre, Gustave Lamothe et L. T. Maréchal, étaient de passage au Palais, ce matin, où ils ont rencontré leurs collègues.

LES SERIES MONDIALES

LA PREMIERE PARTIE PHILADELPHIE-BOSTON SERA JOUEE CET APRES-MIDI.

Philadelphie, 8. — Après une nuit de pluie qui a détrempe le terrain au point de faire croire que la partie entre les Philadelphie de la ligue Nationale, et les Boston, de la ligue Américaine, n'aurait pas lieu aujourd'hui, le vent s'est mis à souffler du nord-ouest, le ciel s'est éclairci, et à 10 heures et demie on a annoncé qu'une partie aura certainement lieu et commencera à deux heures.

LA GUERRE

LA BULGARIE EN GUERRE

Elle se range du côté de l'Allemagne qui, seule, lui offre le moyen de réaliser son unité, dit un manifeste bulgare venu de Berlin.

La rupture diplomatique entre la Bulgarie et la Serbie est complète depuis ce matin.

RAID AERIEN SUR NISH

Berlin, 8, via Sayville. — Un prétendu manifeste bulgare, transmis aujourd'hui, par l'agence Outre-mer, contient une déclaration disant que la Bulgarie a l'intention d'entrer dans la mêlée aux côtés de l'Allemagne et de ses alliés. Voici le manifeste: "Les empires du centre nous ont promis des morceaux de la Serbie, créant une frontière austro-bulgare absolument nécessaire à l'indépendance des Bulgares."

Nous n'ajoutons pas foi aux promesses de l'Entente. L'Italie, l'un des alliés, a traitement violé son traité de 33 ans. Nous croyons en l'Allemagne qui combat tout le monde pour respecter son traité avec l'Austrie. Nous devons nous battre du côté des vainqueurs.

Les Allemands et les Autrichiens sont victorieux sur tous les fronts. La Russie s'affaiblira bientôt. Puis viendra le tour de la France, de l'Italie et de la Serbie. La Bulgarie commettrait un suicide si elle ne combattait pas aux côtés des empires du centre qui lui offrent seuls, le moyen de réaliser son désir d'unité."

L'agence ajoute: ce manifeste ne constitue pas seulement un document historique, il contient des renseignements précieux sur la politique bulgare. Il assure que la Russie se bat pour avoir Constantinople et les Dardanelles, la Grande-Bretagne pour détruire la concurrence de l'Allemagne, la France pour re-

couvrir l'Alsace-Lorraine, et les autres alliés pour dépouiller les pays étrangers. Les empires du Centre font la guerre pour défendre leur bien et assurer un progrès pacifique. La neutralité loyale gardée par la Bulgarie jusqu'à ce jour a été avantageuse, annonce le manifeste. "Notre pays vient seulement de terminer ses préparatifs économiques et militaires. La Serbie, la pire ennemie de la Bulgarie, a opprimé les Bulgares de Macédoine de la façon la plus barbare, forçant les hommes à mourir pour la défense de la cause serbe, insultant les femmes, teignant de sang l'eau des rivières."

Nish, 8, via Londres (12.42). — La rupture diplomatique entre la Serbie et la Bulgarie est complète. Le ministère des affaires étrangères a remis au ministre bulgare ses passeports.

Bien que la guerre ne soit pas officiellement déclarée, on opine ici que l'accueil cordial fait par les officiers bulgares aux aviateurs allemands qui ont lancé hier des bombes sur Melgrade et Nish équivaut à l'ouverture des hostilités contre la Serbie.

BOMBES SUR NISH

Nish, 8, via Londres. — Un aéroplane venu de Bulgarie a jeté cet après-midi plusieurs bombes sur la ville de Nish. Cinq personnes ont été tuées et deux blessées. L'aéroplane est ensuite retourné en Bulgarie.

LE PRESTIGE DE CONSTANTIN AUGMENTE

Athènes, 7. — Le sentiment général à Athènes est que le roi Constantin a sauvé la Grèce d'une guerre dans laquelle elle aurait certainement été entraînée en suivant la politique de l'ancien premier-ministre, M. Venizelos. Les Grecs de la classe dirigeante s'accrochent à dire que le roi a augmenté son prestige, tandis que la force politique de l'ancien premier-ministre a considérablement diminué.

LES INDIENS PRENNENT UNE VILLE AMERICAINE

Douglas, Arizona, 8. — Les Indiens Yaqui ont attaqué et pris d'assaut, cette semaine, la petite ville de La Colorado, dans le district de la Hermosilla Senora, et ont massacré vingt-trois habitants. On dit que les femmes et les enfants y ont été fouettés à mort par les Indiens.

LA SOUVERAINETE DU SAINT-SIEGE

Amsterdam, 8, via Londres. — La commission financière de la diète bavaroise, dit un dépêche de Munich, a discuté les problèmes qui se rattachent au pape et à l'Eglise catholique Romaine. On a fait ressortir, dit le télégramme, la nécessité d'assurer un territoire indépendant et une souveraineté complète au pape sans rétablir son Etat temporel, mais on n'a pas indiqué de solution. Environ 60 p. c. des habitants de la Bavière sont catholiques.

LES BOCHES ATTAQUENT VAINEMENT

Paris, 8, (2.33). — Au nord d'Arras, la nuit dernière, la canonnade s'est continuée, les deux côtés y prenant part. L'artillerie a aussi déployé de l'activité, dans la région de Roye et au nord de l'Aisne. En Champagne, l'artillerie allemande a opéré un violent bombardement. La riposte des canons français a été énergique. On s'est aussi battu activement dans les tranchées situées au sud-est de Tahure, dit le communiqué officiel de cet après-midi, dont voici le texte: "La canonnade s'est continuée la nuit dernière, les deux côtés y prenant part, au nord d'Arras, du côté de Souchez et dans les environs, ainsi que dans le secteur de La Fôlle, et dans le voisinage de la colline 140."

"L'artillerie ennemie a aussi fait preuve d'une activité considérable la nuit dernière, les canons qui ont riposté, dans la région de Roye, et au nord de l'Aisne, du côté de Tracy-le-Val et dans la forêt de S-Mard."

"En Champagne, les Allemands ont violemment bombardé nos positions entre les chemins allant de S-Hilaire à Souplet et de Souain à Somme-Py."

"Nos batteries ont partout riposté avec une grande énergie."

"On s'est battu activement dans les tranchées de communication situées au sud-est de Tahure, du côté de Butte-de-Mesnil."

"Entre l'Argonne et la Meuse, l'une des mines françaises, dans la forêt de Melancourt a bouleversé quelques sapes de l'ennemi."

"La nuit s'est écoulée dans un calme relatif sur le reste du front."

ACTIVITE SUR LE FRONT RUSSE

Petrograd, 8, via Londres. — Il y a un regain d'activité à l'extrémité septentrionale du front russe, de Dvinsk à Novo-Grodek. Le plus violent combat a lieu dans les environs de la ville de Dvinsk, au sud de laquelle les Allemands ont remporté quelques succès. Dans l'ensemble, les Russes ont pu résister à leurs attaques.

Les Teutons sont parvenus à franchir la Viliya, au nord de Smorgon. Cela les met en mesure de coordonner leurs forces au nord et au sud de cet endroit.

La concentration des forces de troupes allemandes, dans le voisinage de Tarnopol, en Galicie, à environ 25 miles au sud de la frontière est motivée par la situation dans les Balkans plutôt que par l'intention de menacer Kiev. Voilà ce que l'on pense ici. Un calme relatif règne partout dans le sud.

Plusieurs milliers de réfugiés continuent à arriver à Petrograd tous les jours.

Le cabinet Zaimis dans les circonstances actuelles impliquerait la dissolution des Chambres, ce qui serait assez dangereux vu que la constitution grecque ne permet pas de fixer la date d'une élection pendant le cours de la mobilisation de l'armée.

Le débarquement des Alliés à Salonique se continue. Il est entendu que M. Zaimis a informé M. Venizelos qu'il exigera de la Chambre un vote exprimant sa confiance absolue, vu qu'un simple vote de tolérance ne donnerait pas au gouvernement l'autorité indiscutée dont il a besoin pour faire face aux événements actuels.

DES FLEURS POUR MILES DESLOGES

LES DEUX VAILLANTES INSTITUTRICES DE L'ECOLE GUIGUES SONT L'OBJET, CE MATIN, DANS LEUR ECOLE IMPROVISEE, D'UNE BELLE MANIFESTATION. — DISCOURS. DE M. GRENON.

Ottawa, 8. — Une manifestation organisée, ce matin, en l'honneur des deux vaillantes institutrices de l'école Guigues, Mlles Desloges, a remporté un succès magnifique. Plus d'une centaine de pères et mères de familles, parents des enfants appartenant aux classes des demoiselles Desloges, étaient présents ainsi qu'un nombre considérable d'autres personnes venues pour manifester de leur admiration de l'acte accompli par les deux énergiques jeunes filles.

A dix heures, toutes les personnes firent leur entrée dans la chapelle de la rue Murray, école temporaire des deux classes indépendantes, et furent saluées des applaudissements de tous les élèves.

M. Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association Canadienne-Française d'Education, et organisateur de la manifestation, prit place dans le chœur de la chapelle, accompagné de M. l'abbé Barrette, curé de la paroisse de Saint-Charles; MM. Dr Parent, président du conseil local No 1 de l'Union Saint-Joseph; Chas Leclerc, secrétaire général de l'Union Saint-Joseph; le Dr Rochon, médecin et organisateur général de l'Union Saint-Joseph; M. Eugène Labelle, secrétaire du conseil local No 1; M. O. Guibord, président du Syndicat d'Ouvriers sociaux et ancien député. Les galeries de la chapelle étaient littéralement bondées.

M. Grenon prit la parole pour expliquer le but de cette manifestation. "Comme les Alliés combattent en Europe pour la cause de la civilisation et de la liberté, nous, Canadiens-Français de l'Ontario, nous sommes en guerre."

"Nous n'avons pas voulu cette guerre, nous avons été forcés de nous défendre. Nous combattons aujourd'hui pour la défense de notre langue et pour la protection de nos enfants que l'on veut nous arracher pour les livrer à l'Anglicisation. Tous les parents des enfants ont montré qu'ils étaient prêts à garder leurs enfants Canadiens-français comme auparavant, pour les arracher au monstre de l'Anglicisation et les faire instruire dans la langue de leurs pères et dans les traditions ancestrales. Les deux institutrices ont montré elles aussi qu'elles étaient prêtes à tous les sacrifices pour rester fidèles à la mission sublime qu'on leur avait confiée. Comme les défenseurs de la France nous avons parmi ceux qui défendent le verbe français dans l'Ontario, des héros, nous avons des héroïnes. Les deux demoiselles Desloges se sont montrées à la hauteur de la situation: elles ont été héroïques. Devant les tentations de l'argent, elles ont répondu qu'il n'y avait pour elles qu'une seule chose, l'honneur et le devoir."

"Votre geste, mesdemoiselles, a trouvé des admirateurs dans tout le pays et le concert de louanges qui vous ont été décernées ici, à Ottawa, a trouvé des échos dans tous les centres français du pays et surtout dans la province de Québec, toujours si fidèle à la mission française au Canada, qui nous a donné depuis le commencement de la lutte tant de témoignages de sympathie. Vous avez mérité l'estime et l'admiration de tous les coeurs français et il était juste que votre acte d'héroïsme fut récompensé, que vous soyez décorées de la médaille du mérite."

La Société S-Jean-Baptiste de Montréal, la protectrice de tous les intérêts français dans le pays, n'a pas voulu laisser passer votre geste sans le récompenser. A une assemblée spéciale tenue avant-hier, elle a passé une résolution de sympathie à la cause que nous défendons tous et elle vous a décerné un tribut d'hommages tout spécial."

Ici M. Guérin lit le texte de la résolution dont nous donnons le texte en première page, pour présenter un superbe gerbe de fleurs à Mlles Desloges.

"Cette gerbe de fleurs est l'expression des sentiments d'orgueil et d'admiration non seulement de cette Société, mais de tous les Canadiens-français du Québec. Ces roses blanches sont le symbole de la simplicité du coeur des petits enfants que vous avez à former. Ces roses rouges sont le symbole de la charité du coeur que vous anime dans la tâche que vous avez entreprise de faire de tous ces petits enfants des patriotes canadiens-français et catholiques."

"Enfants, vous avez fait dans votre simplicité un acte qui avec celui de vos institutrices passera dans l'histoire des Canadiens."

"Vous vous êtes montrés, en cette circonstance, des héros. Restez des héros en gardant toujours profondément au fond de votre coeur les mêmes sentiments, gardez toujours dans votre mémoire le souvenir ému et fier de cette démonstration d'aujourd'hui."

"Et vous, parents, vous méritez les félicitations pour la belle attitude que vous avez prise dans cette circonstance. Vous n'avez pas voulu vous plier à la tyrannie d'un gouvernement persécuteur."

"Vous avez voulu que vos enfants restent français de coeur et de langue, et vous n'avez pas voulu vous plier à la tyrannie d'un gouvernement persécuteur. Au nom de l'Association canadienne-française d'éducation et au nom de tous les Canadiens-français de cette province que l'association représente, je vous félicite."

"L'administration de la province de Québec, manifeste si ostensiblement dans cette circonstance, doit nous être un précieux réconfort et un encouragement dans cette lutte que nous poursuivons. Cet encouragement doit être une consolation pour tous les sacrifices que vous avez consentis depuis le commencement de cette lutte."

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Nouvelle Papeterie de la Triple Entente. Une jolie boîte contenant 24 feuilles et enveloppes, chaque feuille et enveloppe portant le sceau des Alliés. Prix...
Belle boîte contenant 25 cartes et enveloppes, au papier toile, toutes les initiales. Prix, la boîte...
Le nouveau papier de soie crêpé, fini imitant le crêpe de Chine. Longueur 10 pieds. Le paquet...

AU RAYON DES LIVRES

25c
35c
15c

Vallières
Angle S.-Catherine et Montcalm

Toiles à Rouleaux avec bord de couleur, belle qualité, à 10c 7 1/2
Qualité supérieure 12 1/2c, pour... 10c
Qualité extra, 18 pouces de largeur, valant 15c pour... 12 1/2c
Toile irlandaise, très forte, valeur de 18c, pour... 15c
Grand choix de toile à vaisselle, belle qualité, de... 10c à 25c

PRIX SPECIAL DANS LES TOILES

10c
12 1/2c
15c

LE PREMIER PRIX POUR LE KAISER

UN PORTRAIT DE GUILLAUME EST PRIME A WOODSTOCK, ONTARIO. — UN INCIDENT.

Woodstock, Ont., 8. — Un des incidents les plus intéressants qui se soient produits à l'exposition annuelle d'Ingersoll est le choix qu'a fait le jury d'un portrait de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, comme premier prix de la section des Beaux-Arts. Le fait est extraordinaire, étant donné les circonstances, mais il est indiscutable.

On suppose que les juges se sont placés au strict point de vue artistique. Un officier du 71e bataillon, qui se prépare au service actif, ayant aperçu cette image ornée du carton rouge officiel, n'a pas été long à retourner le cadre face au mur. Cet incident a fait beaucoup parler, à Ingersoll et dans toute la région.

DEMENTI A M. FERGUSON

LE "DROIT" NIE CATEGORIQUEMENT QUE LES CANADIENS-FRANCAIS AIENT FAIT UNE ENTENTE AVEC LE GOUVERNEMENT.

Ottawa, 8. — La presse rapportait hier soir une déclaration de M. Ferguson, ministre suppléant de l'Education. M. Ferguson déclarait que les Canadiens-français avaient brisé l'entente par laquelle ils s'engageaient à reconnaître la commission gouvernementale à condition que le gouvernement payât l'appel au conseil privé, le "droit" d'aujourd'hui nie cette assertion en ces termes: "Si M. Ferguson a dit cela il a dit une fausseté. Il sait fort bien qu'il n'y a eu aucune entente de ce genre. Les partisans du gouvernement l'ont proposé, mais elle a été repoussée à l'unanimité par les défenseurs des écoles bilingues."

"Quand M. Ferguson dit que ces derniers ont manqué à leur parole donnée, il sait parfaitement bien qu'il dit une fausseté, monstrueuse de nature à tromper l'opinion publique."

"Nous refusons de croire qu'un ministre du gouvernement ontarien ait tenu ce langage, les journaux ont dit être mal renseignés. Car si l'incident est vrai, il faudrait en conclure que les autorités ont besoin de tromper officiellement l'opinion publique, pour maintenir sa politique de persécution contre les français."

Il y a dans les paroles de M. Ferguson, si elles sont vraies, un document précieux pour l'histoire et une preuve de plus à l'appui de la cause sacrée que nous défendons."

LE ROI DES GRECS EST UN SOLDAT

Athènes, 8. — Le roi des Grecs vient de donner une entrevue au représentant de la Presse Associée, à son château de Dekleia, résident d'être de la famille royale, située à une quinzaine de milles d'Athènes.

Constantin Ier, qui vient d'atteindre sa quarante-septième année, est un homme affable et de manières courtoises, qui est avant tout un soldat, bien qu'il en ait peu l'air. A la suite de la guerre malheureuse conduite par son père contre les Turcs en 1898, il se mit résolument à l'oeuvre pour créer une armée grecque capable de vaincre. Il étudia au collège de guerre à Berlin et s'assimila rapidement les principes prussiens. Le 5 mars 1913, son père fut assassiné à Salonique, et Constantin Ier monta sur le trône et put continuer avec plus de facilité son oeuvre de réorganisation de l'armée grecque. On dit qu'il a toujours été persuadé qu'il faudrait un jour ou l'autre se mesurer avec la Bulgarie et qu'il ne voulait pas que son pays fut pris au dépourvu.

Le roi est très populaire dans son royaume, malgré que le peuple ne partage pas sa conviction apparente que les armées allemandes sont invincibles.

Constantin Ier a causé librement avec le correspondant de la "Presse Associée", et ses questions éclairées ont été répondues avec quelle attention il suit le cours des événements militaires et diplomatiques, particulièrement en Russie. Puis la conversation tomba sur l'armée grecque et de là aux Grecs en général. Car il faut noter que Constantin, officiellement parlant, n'est pas roi de la Grèce, mais bien "roi des Grecs", ce qui comprend les Grecs répandus dans le monde entier et le roi n'a rien de plus à parler des Grecs d'Amérique, qui sont au nombre de plus de 300,000, dit le roi. Au commencement de la guerre des Balkans, 45,000 Grecs des Etats-Unis vinrent défendre ici la liberté de leurs frères, et je suis persuadé, ajouta le roi, que si les événements l'exigeaient, un nombre au moins égal de Grecs reviendraient ici dans la même but.

LE CANAL DE PANAMA EST FERME

ON PREND DES MESURES POUR EVITER DE NOUVEAUX EBOULEMENTS.

Panama, 8. — Le canal de Panama va demeurer fermé jusqu'à ce que tout danger d'éboulements sérieux soit passé. Le major-général Goethals, gouverneur du canal, a donné ordre aux ingénieurs de faire sauter le sommet des collines, afin de précipiter dans le canal tout le sol instable, ce qui prévient toute possibilité d'éboulements futurs.

APRES LA GUERRE...

Un nommé H. D. Tooley s'est reconnu coupable devant le juge Lamont, ce matin, de s'être approprié une somme de \$266 qu'il était chargé de percevoir pour la Royal Exchange Assurance de Londres.

Comme il s'est enfoncé depuis un régiment, il recevra sa sentence après la guerre, si les boulets allemands l'épargnent.

CONGRES DANS L'ONTARIO

Ottawa, 8. — L'Association Canadienne-française d'Education tiendra quatre congrès régionaux ple